

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.—U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 10.

JEUDI, 9 MARS 1882

Prix du numéro : 7 centims.—Annonces, la ligne : 10 centims
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer. *L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

S'adresser à la CIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Bureaux de *L'Opinion Publique*, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

L'ADMINISTRATION.

DE LA BONNE FOI

Les corporations sont-elles tenues, comme les simples particuliers, à respecter les engagements qu'elles ont pris ? La logique s'accorde avec la morale pour répondre affirmativement ; mais bien des corporations paraissent vouloir s'insurger contre cette proposition d'une simplicité primitive. Il se rencontre de par le monde des hommes qui, dans le cours ordinaire des affaires, se feraient un cas de conscience de retarder d'un jour, au moyen d'exceptions dilatoires, la solde d'un compte et qui, une fois membre d'une municipalité, ne se font aucun scrupule de faire fi des engagements pris par ce corps. Cependant, dans l'un et l'autre cas, le résultat est le même : perte pour des individus, injustice flagrante.

Ces accrocs à la foi jurée, au nom du public, semblent se multiplier parmi nous. C'est un symptôme grave et dangereux pour ce même public qu'ils semblent servir. Ici ce sont des municipalités qui, après avoir engagé des compagnies de chemins de fer à traverser leur territoire en leur promettant de fortes souscriptions, refusent une fois le travail fait, sous un prétexte ou un autre, de remplir leurs obligations. Ailleurs, c'est une municipalité qui, après avoir accordé des privilèges à une Compagnie qui se charge de lui donner un établissement d'un grand intérêt général, oublie ses promesses et cause des dommages considérables à la Compagnie. Sans sortir de notre province, nous pouvons encore trouver une municipalité qui a fait dépenser plus de \$200,000 à une Société, pour l'établissement d'une manufacture, à la condition expresse qu'elle l'exempterait de taxes, et qui s'est retranchée ensuite pour ne pas faire honneur à sa signature, derrière le prétexte que sa chartre ne lui permettait pas de faire cette libéralité.

Le principe paraît bien établi qu'une corporation peut se soustraire à tous ses engagements si elle le peut. Or, on a beau serrer les mailles du réseau qui lient les contractants, la chicane en trouve une assez grande pour passer. O'Connell se faisait fort de faire passer à travers de tout acte du Parlement un coche à six chevaux, *drive a coach and six through any act of Parliament*. Bien des municipalités en pensent autant de nos lois et surtout des règlements qu'elles souscrivent. Mais ce jeu finira par être connu et, alors, adieu les améliorations publiques. Qui voudrait à l'avenir risquer des fonds dans une entreprise avec une perspective semblable, avec la presque certitude de les perdre ? Le malheur veut qu'on ne puisse guère punir les corporations, qui n'ont ni conscience ni corps, échappant ainsi aux coups et aux remords, et on en profite pour faire ce que chez des particuliers on appellerait obtention d'ar-

gent sous de faux prétextes. Les municipalités, qui sont de petits gouvernements, devraient être un peu de la nature de ces derniers ; pour ceux-ci, refuser de faire honneur à la foi donnée c'est une disgrâce nationale, surtout en affaires.

Le roi de France, Jean Ier, ayant été fait prisonnier à la bataille de Poitiers, fut mis en liberté sur sa parole, afin qu'il put aller en France chercher sa rançon. N'ayant pas réussi à l'obtenir, il reprit le chemin de sa prison, malgré les avis de ses amis qui lui conseillaient de rester libre, en leur disant : Si la bonne foi était disparue du reste de la terre, on devrait la retrouver dans le cœur des rois. Aujourd'hui, les rois se font rares, et il ne semble pas que les municipalités ambitionnent de se porter héritières de la bonne foi royale.

A. D. DECELLES.

LETTRES AMÉRICAINES

WASHINGTON, 1er février 1882.

Sur les sept heures du matin, comme nous traversions Baltimore, en lisant le *Post* de Washington, notre attention fut attirée sur un article concernant les derniers moments de Edgar Poë qui vint, dans la ville même que nous allions laisser derrière nous, finir si tristement une existence tourmentée. Le talent original de Poë est trop justement apprécié par les fins lecteurs, pour que nous ne citions pas les quelques lignes intéressantes qui nous frappèrent au moment même où nous passions par l'endroit qui le vit expirer.

On a toujours prétendu que Poë était mort des suites d'une débauche de taverne. Or, l'article du *Post*, commentant une conférence faite dernièrement par le docteur Moran, à Falls-Church, Vermont, à qui il a été donné d'assister le poète aux derniers instants de sa vie, tend à prouver que cette version, trop accréditée, n'est qu'une calomnie propagée par les ennemis de Poë ou par des esprits enclins à adopter les assertions du vulgaire, s'ingérant de condamner sans remission, sur les apparences, des esprits supérieurs comme l'auteur du *Corbeau*, de la *Cloche*, de la *Lettre volée*, du *Scarabée d'or*, de *Lygia* et de *Gorden Pym*.

En parlant de la fin de la vie de Edgar Poë, le docteur Moran, dit le *Post*, donne la version vraie de la dernière visite du poète à Baltimore. Il dit que Poë, s'étant rendu à cette ville, s'arrêta à un hôtel pour y faire les derniers préparatifs d'une excursion à Philadelphie. Il se mit en route et atteignit la Susquehanna, qu'il fallait alors traverser en chaloupe. Mais il faisait un vent de tempête, et les eaux de la rivière étaient si tourmentées qu'il n'osa point risquer de la traverser sur une aussi légère embarcation. Il s'en revint à Baltimore, laissa sa malle à l'hôtel et sortit pour faire une promenade par la ville. Ceux qui l'aperçurent en dernier lieu remarquèrent qu'il était suivi de deux ou trois individus à figure suspecte qui s'attachaient obstinément à ses pas. Comme les ombres du soir s'épandaient sur la ville, Poë, toujours flânant, atteignit un endroit où il n'était pas sûr de s'aventurer seul. Ici, les gens qui l'avaient suivi le rejoignirent et le poussèrent dans un bouge, où, après lui avoir fait prendre un narcotique, ils lui volèrent son argent, le dépouillèrent de ses habits et le revêtirent des haillons de l'un d'entre eux ; et puis, ils le jetèrent à la porte. Il s'en allait, errant au hasard et chancelant à chaque pas, sous l'effet de la drogue empoisonnée, quand ses pieds heurtèrent contre un obstacle, et il s'abattit lourdement sur le trottoir où, pendant plusieurs heures, il resta étendu sans connaissance, exposé à l'air humide et froid d'une nuit d'octobre. Quelqu'un qui passait reconnut le poète ; il l'éla aussitôt un cocher et lui confia le malheureux écrivain pour le mener à l'hôpital Washington. Il eut soin de donner sa carte au cocher pour que celui-ci la remit au docteur Moran, en écrivant dans un coin le nom de "Poë."

A l'hôpital, on prit le plus grand soin du poète et on lui administra les stimulants les plus énergiques pour le tirer de la prostration où il restait plongé. Quand son patient reprit connaissance, le docteur Moran lui demanda :

—Comment vous trouvez-vous, monsieur Poë ?

—Très mal.

—Depuis combien de temps êtes-vous malade ?

—Je ne sais.

—Où êtes-vous descendu ?

—A un hôtel situé sur la rue Pratt, en face de la gare.

—Avez-vous une malle ou quelque chose que nous puissions envoyer chercher ?

—Ma malle ne contient rien que mes papiers et mes manuscrits.

Le docteur Moran examina attentivement son patient et ne découvrit rien qui pût indiquer que le malade fût sous l'effet de l'alcool.

Le conférencier insiste sur le fait, que l'on n'a que trop répété jusqu'aujourd'hui, que Poë était mort en état d'ivresse et affirme que rien n'est plus faux que cette accusation.

A l'arrivée du poète à l'hôpital, dit le docteur Moran, je questionnai le cocher qui l'avait amené, et il m'assura que Poë n'était pas ivre et qu'il ne sentait nullement l'eau-de-vie lorsqu'il l'avait reçu dans sa voiture.

Comme la dernière heure du mourant approchait, le docteur Moran se pencha vers lui et lui demanda s'il n'aurait pas un adieu ou quelque recommandation suprême à adresser à un ami. Poë entr'ouvrit les yeux et répondit :

—Never more.

Quelques instants après, il s'agita sur sa couche et murmura :

—O Dieu ! n'est-il donc point de pardon pour l'esprit immortel !

Et il ajouta :

—Celui qui guide les étoiles et gouverne les mondes écrit sa destinée sur le front de chacun des humains.

Il continua de balbutier des paroles incohérentes et s'affaiblit de plus en plus. Soudain, une convulsion secoua ses membres, il poussa un léger soupir et l'âme de Edgar Allan Poë avait franchi la limite qui sépare le temps de l'éternité.

Pendant que le souvenir de la triste fin de ce poète aux conceptions bizarres, ingénieux inventeur de tant de contes étranges et de récits toujours attachants, hantait notre esprit, nous avions sous les yeux une grande scène de nature morte. La neige, que nous avions cessé de voir en quittant Niagara, déroulait à perte de vue son blanc lineol sur la campagne engourdie par la froidure de l'hiver. Il en était tombé, durant la nuit, une épaisse bordée qui nous devait suivre bien au delà de Washington.

A huit heures du matin, nous aperçûmes le dôme du Capitole, découpant sa masse blanche et imposante sur le ciel terne d'une journée d'hiver, et dominant la capitale des Etats-Unis, comme de loin, dans la campagne romaine, on voit le dôme de Saint-Pierre—avec lequel il a de la ressemblance—planer dans sa majesté séculaire, au-dessus de la ville éternelle.

Quelques minutes, et nous descendions à la gare du chemin de fer "Baltimore & Potomac," rendue malheureusement célèbre par l'assassinat du président Garfield. A l'endroit où il tomba frappé par son lâche meurtrier Guiteau—dont nous devions avoir, à Washington même, la satisfaction d'apprendre la condamnation à mort—à la place où porta la tête de la victime en s'affaissant, on a incrusté dans le parquet une étoile en cuivre, et sur le mur, en face, posé un marbre, assez modeste, destiné à perpétuer le souvenir de ce déplorable événement. Entre une aigle éployée qui le surmonte et deux faisceaux de licteurs, en relief, de chaque côté, se lit l'inscription suivante :

JAMES ABRAHAM GARFIELD

PRESIDENT

OF THE

UNITED STATES

JULY 2, 1881.

Après nous être fait raconter, par celui des gardiens de la gare qui arrêta l'assassin les incidents de cette tragédie que les journaux ont rendue familière à nos lecteurs, nous nous inscrivions sur le livre de l'hôtel

Saint-James, en face de la station, très bonne maison où, comme on dit dans l'endroit, on loge à l'europpéenne. Pour un dollar par jour vous avez votre chambre et vous êtes libre de prendre vos repas à la carte, à l'hôtel même où l'on est bien servi et à très bon marché, ou d'aller manger dans un des nombreux restaurants de la ville.

Autant pour nous débarrasser de la poussière de charbon de terre que nous avons amassée sur la route, que pour délasser nos membres engourdis par la longueur du trajet, nous nous hâtons de prendre un bain. Le nègre qui procède ensuite à notre toilette de tête, nous apprenant que nous pouvons faire d'excellents repas au restaurant du Capitole, où la cuisine est sous le contrôle d'un chef français, nous estimons qu'il est de la dignité de notre estomac d'aller déjeuner sous les portiques et les lambris de marbre du palais de la législature américaine.

Pendant ce temps, le ciel qui vient d'ouvrir son manteau de nuages, refermé sur lui durant la nuit, brille dans tout son éclat. Nous sortons sur l'avenue Pennsylvania, et, à droite, le Capitole, nous apparaît, fermant la rue, à cinq minutes de marche. Nous hâtons le pas, et bientôt se dresse devant nous avec majesté l'immense château de marbre avec son dôme gigantesque, ses larges portiques et ses hautes colonnades du plus pur style grec, qui respandit dans une radieuse matinée du printemps virginien.

Comme celui de la Rome ancienne, le Capitole s'élève sur une colline d'où il domine à l'ouest un panorama que le grand voyageur Humboldt a déclaré être l'un des plus beaux qu'il eût jamais contemplés.

Ce monument s'étend sur un espace de 751 pieds de long et de 324 pieds de large, et couvre un terrain de 153,112 pieds carrés. La partie centrale—la première terminée—qui mesure 352 pieds de façade, est bâtie en pierres jaunâtres de la Virginie, peintes en blanc. Les pavillons, ornés chacun d'un portique de 142 pieds de front, sont en marbre blanc du Massachusetts, légèrement veiné de bleu; les cent colonnes monolithes qui en supportent les portiques corinthiens, proviennent d'une carrière de marbre blanc du Maryland.

La structure du dôme, dont les lignes harmonieuses et hardies rappellent à la fois celles de l'hôtel des Invalides et du Panthéon, à Paris, est tout en fer et peinte en blanc. Une statue de la Liberté, en bronze, haute de vingt pieds, couronne la coupole, et se dresse avec fierté dans la nue, à 287 pieds de la base de l'édifice.

C'est avec la façade de l'ouest du Capitole que les étrangers sont le plus familiers. Elle consiste en trois portiques, dont celui du centre a cent pieds de front, avec dix colonnes, la plupart doubles, et un nombre correspondant de pilastres.

A l'endroit où l'avenue Pennsylvania débouche sur la terre-plein qui règne devant la façade de l'ouest, un monument de marbre de 42 pieds de haut, érigé en l'honneur des services importants que la marine américaine a rendus pendant la dernière guerre, attire de prime-abord l'attention du visiteur. Deux statues allégoriques le surmontent: l'Amérique et l'Histoire. L'Amérique pleure, la tête appuyée sur l'épaule de l'Histoire qui lui montre ses tablettes sur laquelle est gravée l'inscription suivante: "Ils moururent pour le salut de la patrie!" Au-dessus, debout sur le socle et de chaque côté du piédestal, se tiennent les statues de la Victoire et de la Paix. Ce monument fut fait par souscription et sculpté d'après un dessin de M. Franklin Simmons. Le gouvernement souscrivit \$25,000 pour son érection.

La principale façade du Capitole est celle de l'est. Le portique central mesure 160 pieds de large sur une projection de 65 pieds. Vingt-quatre colonnes et douze pilastres de marbre blanc supportent le fronton. Immédiatement en face, apparaît la statue colossale de Washington, sculptée par Greenough. Au pied des degrés qui montent au portique, sur un fauteuil orné de feuilles d'achantes et de têtes de lions, Washington, nu jusqu'à la ceinture, est assis avec la dignité d'un dieu de l'Olympe. Sa main droite tient une épée, sa gauche montre le ciel. Il nous a semblé que cette épée que le grand homme, assis comme sur une chaise de malade, tient dans sa main gauche et qu'il présente la poignée en avant, comme s'il rendait son arme à un vainqueur, ôte un peu de sa majesté au libérateur des Etats-Unis.

Quand on gravit les degrés qui conduisent à l'entrée principale, on se trouve en face de deux groupes en marbre, dont l'un représente Christophe Colomb et la Civilisation.

La manière étrange dont Colomb tient le globe qui semble menacer le ciel, l'attitude, fort peu distinguée que lui donne ses jambes écartées et son buste jeté en avant, le font plutôt ressembler à un athlète qui va lancer son disque ou mieux encore à un vulgaire joueur de boules qu'à l'illustre et grave découvreur du Nouveau-Monde. La femme sauvage, grotesquement accroupie à côté, ajoute encore au ridicule de cette œuvre d'art qui n'est certes pas d'un véritable artiste. Ce groupe, dû au signor Persico, n'en a pas moins coûté \$24,000.

Celui de droite, la *Civilisation*, nous montre un pionnier américain qui désarme un sauvage. Le colon qui

saisit l'homme des bois par derrière, la femme du pionnier, piteusement courbée à côté dans l'attitude de la frayeur, tandis que le chien de la maison, la queue en cor de chasse, regarde tranquillement cette lutte qui ne nous paraît nullement désespérée, comme notre guide se plaît à le dire, tout cela forme une œuvre tout à fait ridicule. Son auteur, M. Greenough, n'en mit pas moins huit années à la parfaire et reçut, pour prix de son travail, la jolie somme de \$24,000.

Avant d'entrer dans le portique, en levant la tête, on aperçoit sur le tympan du fronton trois figures allégoriques, d'une grandeur colossale, attribuées au crayon de John Quincy Adams, et sculptées par M. Persico. Comme idée et comme dessin, ce groupe vaut beaucoup mieux que les précédents. Au centre, se tient le génie d'Amérique couronné d'une étoile, et s'appuyant sur un bouclier au centre duquel ressortent les lettres U.S.A. Ce bouclier repose sur un autel au milieu duquel, dans une guirlande de feuilles de chêne, est inscrite cette date: "July 4, 1776." Au pied du génie est un aigle; à gauche, l'Espérance appuyée sur une ancre. L'Amérique attire l'attention de l'Espérance sur la Justice qui, de sa main droite, déploie la constitution des Etats-Unis.

Nous voici maintenant en présence des portes de bronze; de chaque côté, deux autres statues, la Guerre et la Paix, sorties, on le voit tout de suite, du ciseau de M. Persico, qui n'a certes pas retrouvé celui de Michel-Ange ou de Canova, semblent monter la garde. Les portes de bronze qui s'ouvrent sur l'entrée principale du Capitole, sont l'œuvre de Randolph Rogers, qui en donna le dessin, les modèla en plâtre à Rome, en 1858, et les fit couler à Munich, en 1861, par F. Von Muller. Cette porte pèse vingt mille livres, a dix-sept pieds de haut, neuf pieds de large, et coûte \$38,000. Chacun des vantaux tourne sur un cadre qui projette d'un pied et contient, à chaque angle, quatre figures relevées en bosse et représentant l'Asie, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. Entre chacune d'elles court une bordure emblématique où se détachent les insignes de la guerre et de la navigation.

A part le tympan qui couronne la porte, chacun des panneaux renferme, en haut-reliefs, un épisode de la vie de Colomb et de la découverte de l'Amérique.

Pour l'ingéniosité du dessin et le fini de l'exécution des figures, cette porte nous a paru de beaucoup supérieure à celle qui donne accès au Sénat, par le portique de l'Est. Celle-ci, qui est l'œuvre de M. Crawford, et a pourtant coûté \$18,500 de plus que celle de M. Rogers, fut fondue à Chicopee, dans le Massachusetts, par James F. Ames. Le vantail de gauche représente trois phases de la vie de Washington concernant la paix et l'agriculture; celui de droite des épisodes de la guerre de l'Indépendance.

Quelque mérite qu'aient ces deux portes, elles ne sont que des imitations réduites et imparfaites des fameuses portes du Baptistère, à Florence, dont nous devons voir, à Washington même, dans le Musée Corcoran, une très belle reproduction en plâtre, et que nous aurons occasion de mentionner dans une prochaine correspondance.

Au centre du Capitole, se trouve la rotonde, pièce qui, par ses grandes proportions, produit un effet saisissant. Elle a 97 pieds de diamètre et 300 pieds de circonférence, sur 180 pieds d'élévation. Huit grands tableaux ornent les panneaux du mur circulaire. Ces toiles, traitant de sujets historiques, ne nous ont frappé que par l'uniformité de la couleur qui nous a paru de plus manquer de vivacité. Pour ce qui est de la conception et du dessin de ces toiles, dus au pinceau de peintres américains, ils ne nous ont guère paru mériter une étude spéciale.

Nous avons admiré davantage, comme œuvre d'art, les groupes, en haut-reliefs, que l'on aperçoit au-dessus de chacune des quatre portes de la rotonde. Le groupe de l'est reproduit la descente des Pèlerins à Plymouth, en 1620. Comme celui de la porte du sud—le combat de Daniel Boone avec les sauvages en 1775—le premier groupe est sorti du ciseau de Enrico Causici, élève de Canova. "Pocahontas sauvant la vie du capitaine Smith, en 1606," qui se voit à l'ouest, est aussi l'œuvre d'un autre élève de Canova, Capellano. Le dernier groupe, qui nous montre Guillaume Penn concluant le traité de paix avec les sauvages, fut exécuté en 1827, par un artiste français, M. Gevelot.

Au-dessus de l'architrave règne autour de la rotonde une ceinture de 9 pieds de hauteur, sur laquelle on termine en ce moment une fresque circulaire composée de sujets de l'histoire nationale. Elle est si bien réussie, que c'est à peine si on peut constater, d'en bas, que ce n'est pas de la sculpture. Quelques pieds au-dessus de la frise, trente-six larges vitraux laissent tomber des flots de lumière qui, comme dans tous les édifices éclairés par le haut, produit un effet magique.

Enfin, au fond de la coupole, apparaît une remarquable fresque, par Brumidi, représentant l'apothéose de Washington. Cette peinture, qui couvre 4,664 pieds carrés, valut \$39,500 à son auteur.

Il nous resterait encore bien des pièces à décrire à l'intérieur du Capitole, entre autres l'ancienne Chambre des représentants, faite sur le modèle d'un ancien théâtre grec. Vingt-six piliers et pilastres de marbre du Potomac en soutiennent le dôme, dont les caissons et

la voûte sont décorés de fresques du peintre italien Bonani. Conformément à la suggestion du sénateur Morrill, du Vermont, "qu'il fût permis à chaque Etat d'envoyer au Capitole l'effigie, en marbre ou en bronze, de deux de ses hommes les plus populaires," cette salle a été convertie en un musée de statues des principaux représentants. Mais, l'espace nous manque, et nous ne pouvons que jeter un rapide coup d'œil sur la nouvelle salle où siègent les députés, ainsi que sur la bibliothèque. La première forme un parallélogramme de 139 pieds de long sur 93 pieds de large. La galerie, circulaire, peut contenir 1,200 personnes. Une partie est destinée au corps diplomatique, deux autres à la presse et au public, et la quatrième aux noirs, exclusion qui nous a paru singulière dans la république égalitaire. Le plafond, immense treillage de fer à grands jours garnis de vitraux peints, dont chacun laisse voir les armes d'un Etat de l'Union, fait descendre—dirons-nous du ciel!—une lumière voilée sur les représentants de la grande république.

Les sièges, comme chez nous, accompagnés de leur pupitre, sont rangés en demi-cercle faisant face au président. Grâce à la politesse d'un sénateur du Michigan, pour qui nous avons une lettre d'introduction, nous pûmes assister à une séance. Pendant l'heure que nous restâmes dans la salle, on discuta, de la façon la plus paisible, sur un octroi supplémentaire de quelque deux ou trois cent mille piastres à accorder au budget des dépenses postales.

Un très grand nombre de sièges étaient vides, et la plupart des députés présents—beaucoup avec le chapeau sur la tête et quelques-uns même le cigare aux lèvres—nous semblèrent occupés de bien autre chose que des intérêts de la patrie. Même, certain d'entre eux—il faut avouer que nous avons vu cela chez nous—lorgnaient les dames qui étalaient leurs riches toilettes dans les tribunes. "Honni soit qui mal y pense," dirions-nous avec la devise de la libre Angleterre à qui nous devons nos jeunes législatures. Somme toute, cette séance nous parut ne le céder en rien comme succès d'ennui à une réunion de certain de nos corps délibérants.

La bibliothèque, où l'on arrive par la porte de l'ouest de la rotonde, est à l'épreuve du feu. Les divisions et les rayons sont en fer, le pavé en tuiles encaustiques. Un grillage de fer, fermant à clef, défend l'accès des rayons aux profanes; sage précaution qui met les livres à l'abri des indiscretions de cette classe de pirates qui sont le fléau de nos bibliothèques.

Nous fîmes reçus avec la plus grande courtoisie par le bibliothécaire, M. Ainsworth Spofford. Il nous dit que la bibliothèque du Capitole compte aujourd'hui 420,000 volumes. Venant à parler des ouvrages qui traitent de l'histoire de l'Amérique, il prit plaisir à nous citer l'élan généreux qui, en 1874, porta M. Garfield à appuyer chaleureusement la demande d'un octroi de \$10,000 pour l'impression de manuscrits concernant les premières découvertes des Français au Nord-Ouest et sur le Mississippi. L'un des membres du Congrès s'étant opposé à cette dépense, parce que les manuscrits étaient écrits en français, Garfield fit un éloquent discours pour appuyer la demande d'argent qui fut accordée. La sympathie que la France a récemment montrée en faveur de Garfield n'était donc qu'un écho de celle qui animait de son vivant le cœur de l'infortuné président.

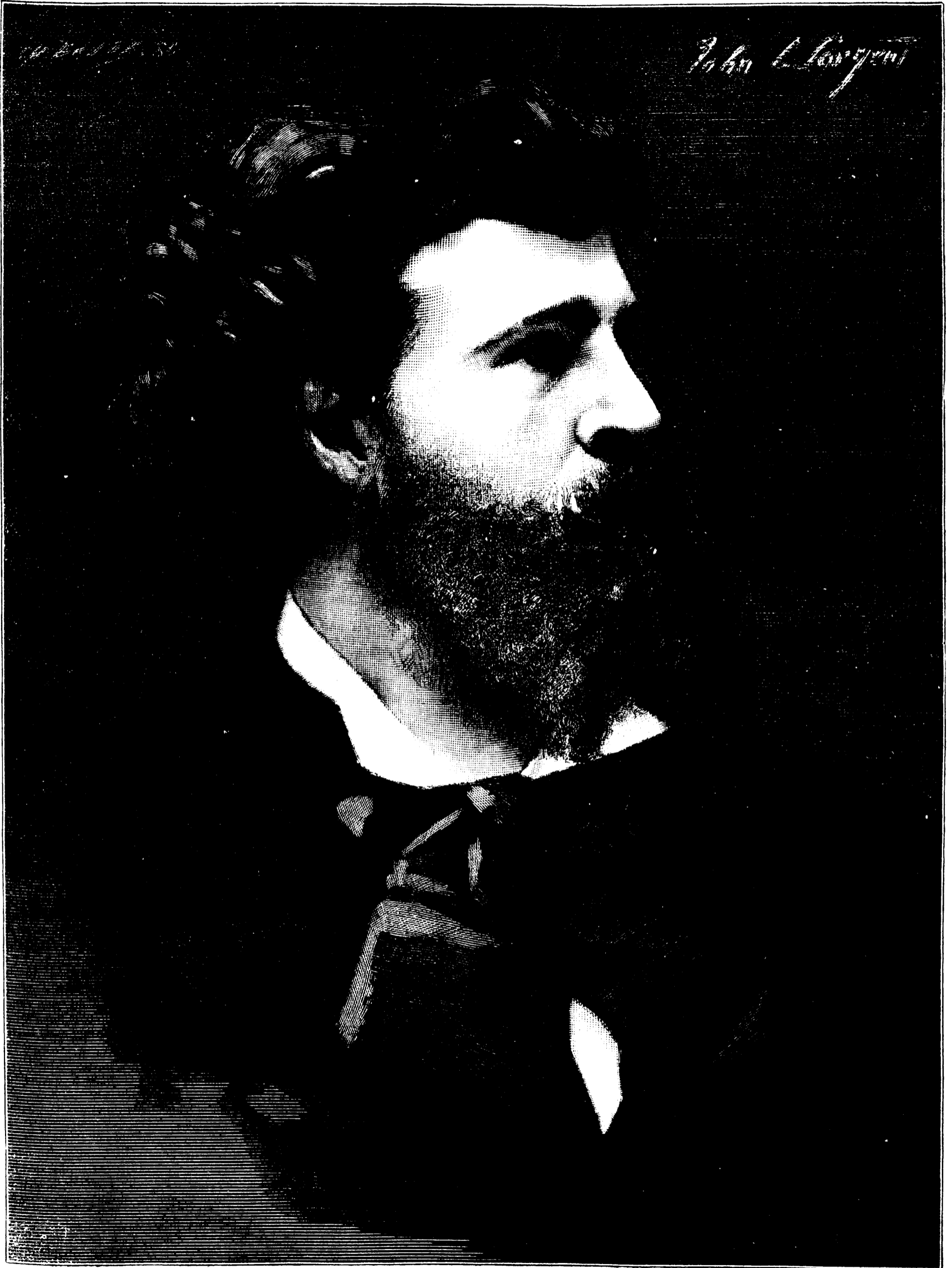
Quoique la bibliothèque du Capitole soit spécialement destinée à l'usage des fonctionnaires publics, elle est cependant ouverte à tout visiteur au-dessus de seize ans, qui peut se procurer et lire, dans la salle même, les ouvrages qu'il demande.

Le rez-de-chaussée de l'édifice est occupé par les salles de comitè, les dépôts de papeterie, les bains, etc., et le restaurant, où le déjeuner que nous fîmes était dans le meilleur goût parisien.

Si quelques détails—par exemple certaines statues et peintures qui ont pour objet de décorer le Capitole—peuvent prêter à la critique, ce palais n'en est pas moins superbe dans sa masse imposante et sa noble structure. Le premier plan en fut dessiné par le Dr Thornton qui, né dans les Antilles, s'occupa de génie civil et d'architecture en amateur. Le premier architecte pratique qui présida, en 1793, aux travaux préliminaires de la construction du monument, fut un Français, nommé Hallet, qui modifia le plan du Dr Thornton. Celui-ci, mécontent, parvint à le faire remplacer par un M. Hoban, à qui succéda, en 1803, M. Latrobe, Anglais de descendance huguenote, qui donna le dessin de la rotonde et du dôme commencés sous sa direction, en 1818. Tel qu'il est aujourd'hui, avec les additions considérables qu'on y a faites depuis 1852, le Capitole a coûté \$13,000,000.

Outre ce monument splendide, Washington renferme un grand nombre d'édifices publics, entre lesquels nous avons remarqué: les départements de la guerre et de la marine, style renaissance, et ceux du trésor, des patentes et des postes, dont les colonnades rappellent les beaux souvenirs de la civilisation grecque.

Washington est une ville bien bâtie et d'une grande propriété; la chaussée des principales avenues est en asphalte, et les trottoirs en brique ou en larges dalles de pierre, sur lesquels nous prenions plaisir à marcher en songeant à nos impraticables rues de Québec, où l'on est toujours en danger de se rompre les os. La lumière



M. ÉDOUARD PAILLERON, auteur dramatique.

électrique qui illumine les grandes artères de la ville ne contribuait guère aussi à nous faire regretter le mode d'éclairage de notre pauvre petite capitale où, trop souvent hélas ! les rares reverbères, éteints mal à propos, comptent sur une lune par trop capricieuse.

Après avoir donné un coup d'œil aux principaux édifices de la ville et visité attentivement, à plusieurs reprises, les deux musées Corcoran et Smithsonian—qui feront le sujet d'une étude subséquente sur l'art américain—nous nous rendîmes à la Maison Blanche, où le Président reçoit tous les jours les personnes qui vont lui présenter leurs respects ou tout simplement le voir de près. Tout le monde étant admis à lui serrer la main, nous saisismes l'occasion de voir le successeur de Garfield. Hommes politiques, gens de la finance et du commerce, bourgeois, artisans, anciens soldats, nègres du plus beau noir, tous, pêle-mêle, encombrant les antichambres, attendant, pour y pénétrer en bloc, que la porte de la salle de réception veuille bien s'ouvrir. Malheureusement pour nous, nous ne devions pas avoir la chance d'un *shake-hand* avec le Président, qui se trouvait retenu ce jour-là par des affaires d'Etat.

Le sans-gêne le plus démocratique préside à ces réceptions populaires et nous ne fîmes pas peu surpris d'y voir des hommes le chapeau sur la tête, et, chose plus étrange encore, des femmes, très bien mises, du reste, assises sur les marches d'un escalier. J'avais déjà été souvent choqué, dans des bals donnés par les gens du meilleur monde, à Québec, de voir les jeunes filles s'asseoir dans les escaliers avec messieurs leurs cavaliers ; mais, j'avoue que ce manque de convenance qui m'avait déplu chez des particuliers, je ne m'attendais guère à le rencontrer à une réception chez le président des Etats-Unis. Cet exemple, partant de haut lieu, ne m'empêchera pas de trouver toujours un tel procédé de fort mauvais ton chez nos élégantes et des plus déplacés dans l'habitation du premier dignitaire de la république américaine.

JOSEPH MARMETTE.

ÉCHOS D'OTTAWA

Le députés se sont mis à la besogne pour de bon : les séances, qui durent longtemps dans la nuit, sont à l'ordre du jour. C'est le discours sur le budget qui est d'ordinaire le signal du vrai travail, et cette année, le ministre des finances l'a fait plus tôt que d'habitude. Est-ce un indice que la session sera de courte durée ? On semble le croire ; mais c'est assez douteux, depuis longtemps les sessions du Parlement fédéral ne durent jamais moins de trois mois. On n'entend plus parler ni de bals, ni de soirées ; il n'est plus question que de finances, de surplus, de déficits. On brasse des millions sur le papier.

* *

Le carême, autant que les travaux de la session, a mis les violons dans leur boîte. Le seul amusement qui reste—si c'est un amusement—c'est une série de bazars à n'en plus finir. Les députés y vont aussi gaiement qu'au bal. On y voit une autre espèce de danse : celle des billets de banque. Malheur à l'indemnité ! Mais on dit que donner au bazar porte chance. Avis à ceux qui songent aux prochaines élections.

* *

Les bals officiels ne sont pas toujours gais, surtout lorsqu'on a passé un certain âge, et ceux qui ne sont plus jeunes et qui vont encore aux soirées dansantes, il sera beaucoup pardonné, parce que le plus souvent ils s'y seront embêtés beaucoup. Un personnage qui assistait à un de nos derniers bals vint me trouver vers minuit.

—Comment vous amusez-vous ? lui dis-je.

—Ne m'en parlez pas, je n'ai fait que *portager* toute la nuit.

—Que voulez-vous dire par là ?

—Dans les voyages d'autrefois, la partie la plus rude c'était lorsqu'il fallait porter les paquets sur les épaules entre deux rivières ou pour éviter un rapide. Ce soir, on m'a chargé de promener toutes celles que personne ne faisait danser, et je vous prie de croire que c'était là un rude *portage*.

J'ai trouvé l'expression très pittoresque et bien réussie comme couleur locale.

* *

Cela me rappelle le mot d'un noble étranger qui habitait—disons Toronto—il y a quelques années. Invité à une soirée chez un des notables de la ville, il s'y rend, retire son paletot et s'avance jusqu'à la porte du salon. Là, il voit, rangées le long du mur, une foule de respectables douairières qu'il lui faudra portager. A cette perspective, il sent sa galanterie faillir et tourne sur ses talons en disant : Terrible ! terrible ! et file au plus tôt.

* *

Il y a parmi les fêtes officielles de la capitale, une cérémonie qui intimide fort et à bon droit les débutants :

c'est le lever du Gouverneur-Général. Cela se passe dans la grande salle du Sénat. Le Gouverneur-Général, entouré de ses ministres, se tient sur les marches du trône, et ceux qui veulent lui présenter leurs hommages défilent à la queue leu-leu devant Son Excellence pour la saluer. Puis ils se rendent dans les tribunes du Sénat ou d'acteurs ils deviennent spectateurs. Voir le défilé du haut des galeries est certes un spectacle très joli et quelquefois amusant. On rit de ceux qui saluent un peu gauchement et qui perdent la tête au moment suprême, s'inclinent devant une colonne ou un officier au lieu de saluer le Gouverneur.

Cette cérémonie du lever se faisait bien plus simplement sous l'Empire. Tous ceux qui voulaient y assister se réunissaient dans une grande salle que l'empereur et l'impératrice traversaient en saluant l'assistance.

C'était aussi simple qu'expéditif.

ORIGINES HISTORIQUES

DU NOUVEAU MONDE

II

Les Basques. Le Voyage de Cabot.

D. W. PROWSE, *Episodes in our early history* (St. John Newfoundland, 1878).—Ch. Levi Woodbury, *The relations of the Fisheries to the Discovery and Settlement of North America* (Boston, 1880).

Dans la première partie de cette étude, nous avons démontré que les Scandinaves ont découvert l'Amérique du Nord dès le onzième siècle ; or, il serait presque invraisemblable que Christophe Colomb n'eût pas entendu parler de leurs établissements et de leurs expéditions dans l'occident. Il alla en Islande en 1467, selon les uns, en 1477, selon les autres, c'est-à-dire quelques années seulement après la lettre par laquelle le pape Nicolas V recommandait aux évêques islandais de secourir la colonie groënlandaise. Les traditions relatives aux pays de l'ouest devaient être encore très vivaces et Colomb, certainement, en a eu connaissance. Soit qu'il obéit simplement à cette noble curiosité de l'homme supérieur qui le pousse à recueillir tous les faits intéressants que le hasard met à sa portée, soit qu'il portât déjà en lui-même le projet de pénétrer le grand secret de l'océan, il dut interroger plus d'un vieillard blanchi par l'âge, sur les souvenirs de sa jeunesse. Sans parler de l'Atlantide, de Platon, de la légende irlandaise de Saint-Brandon, évêque de Kerry, faisant voile à travers l'Atlantique, vers une île des saints, les renseignements obtenus en Islande par l'immortel génois devaient suffire à un œil comme le sien, pour voir au delà des limites que l'ignorance et la peur avaient assignées à la terre habitable. Mais il est parfaitement permis de supposer qu'il a pu recevoir en outre des renseignements provenant d'une autre source, je veux parler des Basques.

Dans une brochure intitulée *Le Canada et les Basques*, le comte de Premio-Real, consul-général d'Espagne à Québec, s'est attaché à prouver que les pêcheurs basques connaissaient les rives du Saint-Laurent, avant que Jacques Cartier y fût venu, chargé d'une mission spéciale par le roi de France. Or, il y a de fortes présomptions pour croire qu'il en a été de même à l'égard de Terre-Neuve et que les barques biscaïennes fréquentaient les eaux de cette île, avant le voyage de Cabot et même celui de Colomb, qui a fort bien pu être encouragé dans ses idées de découvertes par les récits de quelque vieux pêcheur basque.

Dans un travail des plus intéressants, dont le titre se trouve en tête de cet article, M. Levi Woodbury fait ressortir d'une manière éclatante la part prise par les pêcheurs en général à la découverte et à la colonisation de l'Amérique du Nord. Il fait voir que c'est à eux en réalité et non aux "Pilgrim Fathers," comme on le croit communément, que les Etats-Unis doivent leurs premiers établissements. Sans eux, les puritains, tout énergiques qu'ils étaient, seraient littéralement morts de faim, car les maigres récoltes faites par les premiers colons étaient tout à fait insuffisantes pour parer aux premiers besoins. Dans un chapitre où M. Woodbury prouve que les grands bancs de Terre-Neuve n'ont été découverts par aucun des explorateurs historiques de cette époque et n'ont pu l'être que par les Basques, il fait les réflexions suivantes qui méritent d'être méditées : " Tandis que l'or et les épices de l'Inde excitaient la cupidité et les entreprises des Européens, les grands de la terre accordaient peu d'attention aux humbles travaux, à l'audacieuse énergie des équipages de pêche qui erraient dans les parties les plus dangereuses du tempétueux océan, à la poursuite de la morue, du hareng et du maquereau. Aucun littérateur d'aujourd'hui ne s'amuserait à recueillir ce qu'ils savaient pour populariser leurs découvertes. On ne supposait pas qu'aucun chemin à la renommée pût croiser le pont de leurs navires ou se cacher dans les plis d'une seine bien tannée. Hakluyt et Purchas, Peter Martyr et Corteréal, pensent à peine nécessaire de mentionner ces hommes du harpon et du filet, de la ligne et de l'hameçon ; et lorsqu'ils s'informaient auprès d'eux, ce qui leur arri-

vait assez souvent, on considérait comme appartenant en propre aux chroniqueurs que nous venons de nommer, les renseignements qui leur venaient de ces équipages peu communicatifs. C'est à peine si, dans les relations imprimées des premiers voyageurs et parmi les paperasses tombant en poussière dans les archives publiques, nous trouvons quelques indications de nature à nous faire connaître ce qu'étaient ces équipages de pêche à une époque qui, d'après la littérature moderne, a dû voir la découverte de l'Amérique par des expéditions royales et de grands amiraux, voguant sous pavillon espagnol ou anglais, français ou portugais. Il y a pourtant de bonnes raisons pour croire que les patrons de barques et les pêcheurs fréquentaient ces rivages avant les amiraux." Ces raisons, nous les exposerons en parlant du voyage de Cabot.

Il est facile de se figurer l'effet prodigieux des voyages de Colomb sur l'Europe, et particulièrement sur les nations maritimes et commerçantes. Les navigateurs et les aventuriers allaient se lancer avec enthousiasme dans cette voie féconde qui ouvrait des horizons radieux à tous les hardis compagnons. C'est aussi le moment où s'épanouissent toutes les nations latines du midi de l'Europe. Presque partout où vous entendez retentir un grand nom à cette époque, soyez sûr qu'il appartient à l'une d'entre elles. L'Espagne, l'Italie et le Portugal étaient alors en tout les premiers pays du monde, dans les armes comme dans les lettres, dans la navigation comme dans les arts. Venise couvrait de ses navires la Méditerranée et allait bientôt lutter contre une coalition européenne. Raphaël et Le Titien, Michel-Ange et Léonard de Vinci se préparaient à faire arriver à son zénith le soleil de la peinture et de l'architecture ; L'Arrioste présidait par ses premiers chants à l'essor de sa muse ; Vasco de Gama essayait, dans un premier voyage, la route des Indes qu'Albuquerque allait conquérir et que Cumoens devait chanter. Magellan méditait déjà le tour du globe. Fernand Cortez, il est vrai, n'était encore qu'un enfant indiscipliné, faisant par son tempérament fougueux le désespoir de ses magisters ; mais Pizarro était déjà un homme, et Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine, venait de mettre fin à la domination huit fois séculaire des Maures, tandis qu'une reine illustre exaltait chez les Espagnols cet esprit chevaleresque auquel Cervantes devait porter de si rudes coups un siècle plus tard. L'aigle de Charles-Quint allait bientôt prendre son essor et, suivant la magnifique expression de Victor Hugo, " couvrir le monde entier de tonnerre et de flammes." En attendant, Colomb, sous les auspices de l'Espagne, découvrait les Antilles, et un autre Italien s'appropriait à faire, pour le compte de l'Angleterre, un voyage de découverte dans le nord du Nouveau-Monde.

Jean Cabot était un Vénitien que ses affaires avaient obligé de s'établir à Bristol. La première besogne dans laquelle on le trouve engagé pour le compte de Henri VIII, est une négociation relative à quelques différends survenus entre le Danemark et l'Angleterre, touchant les pêches de cette dernière dans les eaux islandaises. Les documents concernant cette affaire, et qui sont parvenus jusqu'à nous, donnent une description fort détaillée des mœurs des colons scandinaves, et bien que nous ignorions si Cabot s'est rendu lui-même en Islande, il est fort possible que l'idée de son voyage date de ses rapports avec les Islandais. Quoiqu'il en soit, il obtint, en 1496, de Henri VII, cinq navires pour un voyage de découverte. Il voulait réaliser ce rêve de tous les anciens navigateurs de trouver par le nord-ouest un passage vers la Chine. Ses trois fils, Ludovic, Sébastien et Sanzio l'accompagnaient. Sébastien était le plus instruit de la famille, et comme il était né à Bristol en 1477, le chauvinisme britannique voulut à toute force lui attribuer l'honneur de la découverte, bien qu'il n'eût alors que dix-neuf ans, et ne pût, en aucun cas, être le chef de l'expédition. Il existe, d'ailleurs, trois pièces qui démontrent jusqu'à l'évidence, non-seulement que Jean Cabot commanda l'expédition, mais encore la projeta. Les lettres patentes que le roi lui remit pour son second voyage, en 1498, constituent le plus important de ces documents. En voici une traduction aussi littérale que possible :

" A tous ceux qui les présentes verront, salut ; sachez que par grâce spéciale et mu par diverses raisons, nous avons donné et garanti et par les présentes donnons et garantissons à notre bien-aimé Jean Cabot, le Vénitien, une autorité suffisante et des pouvoirs tels que par lui-même, par son délégué ou ses délégués, il puisse prendre à son choix, dans n'importe quel port ou quels ports ou autres lieux situés dans notre royaume d'Angleterre, VI navires anglais jaugeant 200 tonnes et au-dessous, munis de leur grément et de tout ce qui est nécessaire pour les diriger sûrement, afin de les convoyer et de les conduire à la terre et aux îles découvertes dernièrement par le dit Jean."

La seconde pièce est une lettre de l'ambassadeur de Venise en Angleterre, datée du 24 août 1497, et découverte dans les archives vénitienes, par M. Brown. En voici un extrait : " Il y a quelques mois, Sa Majesté Henri VII a expédié un Vénitien, qui est excellent marin et très habile explorateur, et il a découvert des îles grandes et fertiles." Enfin, dans un volume écrit par M. Brown se trouve une lettre du 23 août 1497,

adressée par un certain Antonio Pasqualigo à son frère, et où il dit : "Le Vénitien, notre compatriote, qui est parti de Bristol à la recherche de nouvelles îles, est de retour et rapporte qu'à 700 lieues d'ici, il a découvert une contrée, le territoire du Grand-Cham. Il a longé 300 lieues de côte et abordé, n'a vu aucun être humain, mais a présenté au roi certains pièges à prendre le gibier, une aiguille pour faire des filets, etc. Son nom est Jean Cabot, et on l'appelle le grand amiral. On lui rend de grands honneurs et il est vêtu de soie ; les Anglais courent après lui comme des fous."

En dépit de toutes ces preuves, d'après l'opinion vulgaire, qui est tenace dans ses ignorances, ce serait le 27 juin 1497, à cinq heures du matin, à bord du *Matthew*, que Sébastien Cabot aurait découvert le cap Bonavista et nommé la nouvelle terre *Baccalaos*, parce que les indigènes appelaient ainsi de grands bancs de poissons qui circulaient autour de l'île. Or, si ce dernier fait était prouvé, il établirait la priorité des Basques, *baccalaos* signifiant morues en Espagnol. C'est ce que déclare nettement l'historien Parkman.

Il est maintenant un point très important à noter, c'est que les relations de l'expédition de Cabot sont vagues et contradictoires. Ni Jean ni Sébastien n'ont rien écrit, ou du moins aucun document émanant d'eux ne nous est parvenu. Les conversations rapportées par les analystes eurent lieu trente ans au moins après les événements sur lesquels elles roulaient. Sébastien Cabot, que sa position et sa fortune mettaient fort bien en état de publier le récit du voyage auquel il avait pris part, se contentait de donner des renseignements plus ou moins vagues et affectait, pour ainsi dire, de cacher ces détails que les navigateurs aiment d'ordinaire à raconter pour confirmer leurs relations. Il ressort aujourd'hui avec évidence, des conversations qu'on lui attribue, qu'il ne saurait être considéré comme une autorité suffisante en ce qui concerne son propre voyage. M. Woodbury avance à l'appui de cette opinion des preuves nombreuses qu'il est utile de reproduire. Les historiens racontent que la première terre qu'il aperçut fut nommée par lui *Prima Vista*, et l'île en face *Saint-John*. Si nous suivons le trajet qu'il disait avoir parcouru, ces deux terres ne peuvent être ni le Labrador, ni Terre-Neuve, encore moins le cap Breton et l'île du Prince-Edouard. D'après la tradition, c'est en juin 1497 qu'il aurait découvert Terre-Neuve, tandis qu'au légat du pape en Espagne, il aurait été dit qu'il avait fait voile au commencement de l'été de 1496, en se dirigeant vers le Nord-Ouest ; qu'ayant rencontré terre, il avait remonté vers le nord jusqu'au 56° degré de latitude (Terre-Neuve se trouve entre 46°36'50" et 51°39'), où voyant que la terre courait toujours vers l'est et désespérant de trouver un passage pour aller aux Indes, il aurait tourné droit au sud et serait descendu jusqu'à la Floride. Ses provisions s'épuisant, il retourna en Angleterre. A Peter Martyr, il aurait dit qu'il avait poussé si loin vers le nord, qu'il avait rencontré des montagnes de glace en juillet, ce qui l'induisit à gouverner vers l'ouest, en suivant les côtes d'un pays qu'il nommait du nom de *Baccalaos*, donné par les indigènes à une espèce de gros poisson qui formait des bancs si considérables, que son navire s'en trouvait retardé. Quant à ce dernier fait, il y a lieu de remarquer que la morue se tient au fond de la mer et ne nage jamais à la surface, dès qu'elle atteint un pouce ou deux de longueur. Le reste s'accorde assez bien avec la configuration géographique de Terre-Neuve, dont il aurait longé la côte sud qui court en effet de l'est à l'ouest, en offrant un front de 300 milles de longueur, et dans les eaux de laquelle on rencontre des "Icebergs" en plein été. Enfin, dans un essai publié par "le *Historical and Genealogical Register*," un M. Kidder donne des raisons fort plausibles pour prouver que Sébastien Cabot ne pouvait avoir fait le voyage qu'il décrit durant le temps de son absence d'Angleterre. On voit que la découverte de Terre-Neuve par Cabot, dans son premier voyage, n'est nullement hors de conteste. Dans le second, celui qui eut lieu en 1498, il emmena en Angleterre trois Indiens. Ajoutons, pour en finir avec ce Vénitien, que le parcimonieux Henri VII, pour le récompenser de ses découvertes, lui donna dix livres sterling.

Nous avons dit que M. Woodbury attribue la découverte du grand banc de Terre-Neuve aux pêcheurs basques et peut-être aux bretons. Il fait remarquer judicieusement que ni Cabot, ni aucun des navigateurs qui l'ont suivi dans ces parages, ne s'attribuent le mérite de l'avoir découvert. Ils semblent tous parler de ce trait topographique si remarquable de l'Océan comme d'une chose connue et se contentent d'énumérer les navires pêcheurs qu'ils y rencontraient ; ceci milite encore en faveur de la priorité des pêcheurs dans la question de la découverte de Terre-Neuve, car le grand banc ne se trouve qu'à 62 milles de l'île et, sans parler du vent et des tempêtes, comment croire que des hommes qui avaient franchi des distances trente ou quarante fois aussi considérables pour venir d'Europe, n'ont pas quelquefois couru des bordées jusque sous les falaises de la terre des "Baccalaos."

On voit par tout ce qui précède que les recherches faites de différents côtés par ceux qui aiment à fouiller les origines historiques de ce continent, commencent à

jeter un jour nouveau sur la découverte de l'Amérique, ou tout au moins de la partie septentrionale. A la clarté de ces lueurs jetées sur le passé lointain et qui font désormais partie du domaine historique, nous voyons au quinzième siècle poindre à l'horizon du nouveau monde, non les navires des navigateurs et des aventuriers célèbres qui, au nom des grandes puissances maritimes de l'Europe, osaient tourner leur proue vers les espaces mytérieux de l'occident, mais les barques des pêcheurs qui, se souciant fort peu des honneurs officiels et de la gloire à venir, se lançaient, audacieusement et prosaïquement tout à la fois, à la poursuite des baleines et autres cétacés qui s'éloignaient de plus en plus des rivages de l'ancien continent. Ici encore, nous trouvons une leçon pour ce fétichisme naturel à l'esprit humain, mais qui n'en est pas moins ridicule, de toujours vouloir concentrer sur une seule tête, illuminée d'en haut, entourée par notre fantaisie d'une auréole presque surnaturelle, l'admiration légitime que nous inspirent des événements extraordinaires dus à la coopération de tous, ou une grande découverte qui a pour origine les durs labeurs du pauvre.

Mais, va-t-on s'écrier, auriez-vous la prétention de reviser l'histoire, de récuser le verdict de la postérité, de porter une main profane sur les lauriers des grands navigateurs, des conquérants illustres devant lesquels elle s'incline ? Loin de nous une pareille pensée ! mais tout grands qu'ils étaient, les Colomb, les Cabot, les Corteréal, les Cartier étaient des hommes et devaient baser leurs idées d'exploration sur des renseignements ou tout au moins des indices fournis par les marins et les pêcheurs. Parce que ceux-ci ont pu les précéder sur les plages américaines, leur gloire n'en est pas diminuée. Il existe entre eux et leurs obscurs collaborateurs toute la différence qui sépare la découverte due à la réflexion et à la puissance de la volonté de celle qui ne doit rien qu'au hasard, toute la différence qui existe entre les travaux accomplis par l'intelligence et ceux qui ne sont que le résultat de l'instinct. Le baleinier se lançant à corps perdu sur les mers du nord, n'obéissait qu'à une idée vulgaire, celle de profit pécuniaire et de subsistance matérielle. Il gardait d'ailleurs pour lui, ordinairement, les découvertes qu'il faisait, de peur que d'autres n'en profitassent, et ne pouvait atteindre à ces hauteurs de la pensée, où l'homme perdant de vue son intérêt personnel, ne songe qu'à celui de l'humanité. Colomb, lui, et c'est ce qui le rend si grand, si universellement humain, ne songeait qu'aux résultats d'une pareille découverte sur les destinées de l'homme. Ce n'est pas le hasard d'une pêche qui lui a fait découvrir les Antilles, c'est la volonté préméditée de tenter une voie nouvelle et la foi inébranlable qui, après une longue vie d'épreuves, lui a permis de réaliser son rêve glorieux. On peut en dire autant, quoiqu'à un moindre degré, de ses émules et de ses successeurs. Eux aussi partaient avec l'intention arrêtée de trouver de nouvelles terres, et si ce n'était pas dans l'intérêt de l'humanité, sentiment tellement supérieur et si étranger à leur époque, qu'il ne pouvait guère se trouver que dans l'âme et le cœur d'un homme de génie comme le génois, ils travaillaient dans l'intérêt de leur roi et de leur patrie, l'humanité d'alors. Aussi ont-ils fait connaître au monde ces rivages nouveaux sur lesquels les pêcheurs se contentaient de faire sécher leurs filets sans rien dire. N'auraient-ils eu que ce mérite-là, qu'il suffirait pour les immortaliser. Nous ne sommes pas de ceux qui, pour flatter la démocratie, découronnent les vraies gloires. Nous estimons que c'est le plus mauvais service qu'on puisse lui rendre. Mais tout en rêvant ces fiers conquérants de l'espace, qui ont su doubler le domaine de la civilisation, nous tenions à établir les titres de ces humbles auxiliaires, qui ont certainement aidé dans leurs travaux et affermi dans leur résolution, ceux qu'animait un plus noble désir que celui de jeter la seine dans des mers poissonneuses.

FRÉDÉRIC DE KASTNER.

Protection contre les incendies des édifices publics

Sans entrer dans une étude comparative des divers moyens qui ont été suggérés ou préconisés pour prévenir ou atténuer les catastrophes des grandes conflagrations, je livre à la publicité celui dont j'ai fait l'expérience avec succès.

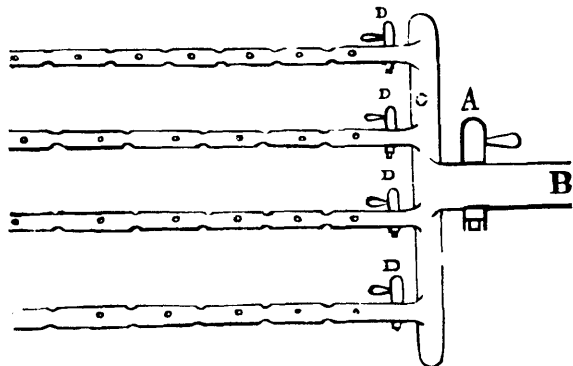
S'il s'agit d'un théâtre, par exemple, que l'on veuille mettre à l'abri des dangers du feu, on établira un réseau de tuyaux de fer d'un pouce à un pouce et demi de diamètre, portant à leur surface extérieure des orifices régulièrement espacés de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ de pouce. Un tuyau suspendu sous chaque plafond des galeries, à 6 ou 8 pouces vers le milieu ; un autre tuyau en cercle autour de la rosace ou du lustre ; un plus petit dans chaque loge ; deux ou trois demi-cercles derrière les coulisses ; enfin, autant qu'il en faudra pour les exigences du local.

Chaque tuyau donnera, par ses perforations, un arrosage en tous sens dont la puissance sera proportionnelle à la pression de l'eau dans les tuyaux. Il est évident que, dans le cas où le réseau entier serait mis en

opération, toutes les parties intérieures de l'édifice seraient atteintes, et le feu, même mis intentionnellement en plusieurs endroits, ne pourrait progresser.

Il pourrait arriver que le feu, ne se déclarant que dans une partie restreinte de l'édifice, un seul tuyau suffirait à l'éteindre ; dans ce cas, j'ai imaginé un système de distribution de l'eau par lequel on peut mettre en activité un tuyau, deux, trois, etc., où tous à la fois.

D'après l'expérience que j'en ai faite, je puis affirmer que si je me trouvais au milieu d'une conflagration générale, où il y aurait ce système d'arrosage, j'en sortirais plus mouillé que brûlé, mais sain et sauf. Du reste, l'expérience est facile à répéter avec une baraque en planches.



Le tuyau B communique avec l'aqueduc ou un réservoir quelconque ; le robinet A donne l'eau au tuyau commun C, et si tous les robinets D sont ouverts, l'arrosage est complet ; mais si un, deux, trois, etc., robinets D sont fermés, l'arrosage sera localisé au tuyau dont le robinet sera ouvert.

Dr G. S. DE BONALD.

Berthier, 1er mars 1882.

VARIÉTÉS

L'homme ne peut pas devenir parfait en cent ans ; mais il peut devenir corrompu en moins d'un jour.

* *

"Docteur, je m'imagine, je ne sais pourquoi, que j'ai une atteinte de goutte."—"Vous vous l'imaginez, mon cher Hem !... si vous l'aviez, vous ne vous l'imaginerez pas, vous le sentiriez."

* *

En correctionnelle le 1er janvier. Le président : "Comment, c'est encore vous ?"—"Mon président," dit l'accusé, "je n'aurais pas voulu manquer de vous souhaiter la bonne année."

* *

Le juge : "Vous êtes accusée d'avoir lancé un bassin plein d'eau sur le témoin."—Brigitte : "C'est vrai, mon président, il faisait si obscur que j'ai pris le *mossieu* pour mon mari."

* *

Rencontré le peintre Guillemet, rue Vivienne.

—Où allez-vous donc, mon cher maître ?

—A l'Exposition des dames artistes... Je suis curieux de savoir ce que les femmes peuvent faire sans nous !

* *

La femme d'un homme brutal, qui revient de faire un voyage en Italie avec son époux, cause à une amie.

—Dans vos excursions, lui demande celle-ci, qu'est-ce qui vous a le plus frappé ?

—Mon mari !

* *

Il ne voulait pas la marier, parce qu'elle avait de fausses dents. Mais, quand, après s'être marié avec une autre, sa femme le tint éveillé la nuit avec le mal aux dents et la névralgie, il eût voulu marier la première avec ses fausses dents.

* *

—Sont-ce des œufs que vous vendez ce matin ?

—Des œufs, certainement, répondit le marchand.

—Eh ! bien, lui répondit le chaland, j'en suis fort aise, car les derniers étaient presque des poulets.

Les Amers de Houblon qui sont annoncés dans nos colonnes sont un remède certain contre la fièvre et les maladies des reins. Toutes les personnes qui en font usage les recommandent hautement. Les personnes qui souffrent devraient en faire usage et juger par elles-mêmes de leurs qualités curatives. — *Portland Argus*.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



LE LENDEMAIN DE LA TEMPÊTE.



CHASSE AUX LAMAS EN PATAGONIE.

ANNE DU VALMOËT

PAR

M. MARYAN.

VI

(Suite.)

Elle leva enfin les yeux et rencontra le regard pénétrant et froid de M. de Douhaut.

—Ma belle-mère m'écrit longuement, dit-elle, s'efforçant de raffermir sa voix.

Puis elle s'arrêta, espérant que son hôte parlerait pour elle ; mais il resta silencieux, et Anne, un peu blessée, reprit plus vivement :

—Madame du Valmoët me demande d'aller vivre près d'elle, et je pense que je dois prendre un parti le plus tôt possible.

—Elle m'écrit aussi, dit enfin M. de Douhaut, désignant la lettre qu'il venait de lire. C'est une femme d'un grand sens, et je crois qu'elle est bien disposée à votre égard, ma chère enfant. Si vieux que je sois, il est convenu qu'un homme ne saurait être le guide d'une jeune fille dont il n'est pas le père ; quel parti pourriez-vous prendre, si ce n'est d'habiter avec votre belle-mère ?

—Je pourrais vivre dans un couvent, répondit Anne, le cœur serré.

M. de Douhaut haussa légèrement les épaules.

—Vous vous y ennuieriez bien vite, et ce serait en outre froissant pour madame du Valmoët. Quelles préventions pouvez-vous raisonnablement entretenir contre elle ? Vous savez que votre père a trouvé dans ce mariage des satisfactions d'intérieur et des soins dévoués.

—Oh ! oui, je le sais, et je regrette aujourd'hui l'enfantillage coupable qui m'a jadis éloignée de notre maison. . . . Non, je n'ai rien à formuler contre madame du Valmoët ; sa lettre me plaît, et une seule pensée me sera pénible. . . .

Elle s'interrompit brusquement.

—Quelle pensée ?

—Anne rougit, pâlit, puis, rassemblant tout son courage, dit d'une voix tremblante :

—Vous connaissez ma situation mieux que moi. . . . Je sais seulement que j'ai très peu de chose. . . . Ne serais-je point à la charge de ma belle-mère ?

—Vous êtes orgueilleuse, dit M. de Douhaut avec un demi-sourire.

—Non ; si je l'avais aimée, j'aurais reçu d'elle sans répugnance ce qui m'était nécessaire. . . .

—Eh bien ! rassurez-vous. Je vous ai annoncé l'avez-vous donc oublié ?—qu'il a été pourvu à votre avenir. Ma femme vous a laissé une dot convenable, et vous en toucherez les revenus dès ce jour.

—Anne garda le silence. On lui avait dit, en effet, que le testament de madame de Douhaut renfermait une clause en sa faveur ; mais dans l'état cruel où elle était alors plongée, toute pensée étrangère à sa douleur n'avait fait qu'effleurer son esprit.

—Alors, dit-elle enfin, je vais écrire à madame du Valmoët que j'accepte sa proposition.

—Elle m'annonce une occasion très prochaine, reprit M. de Douhaut. Une dame de ses amies repart pour Blois. . . . Mais je ne sais si vous vous sentiriez assez remise. . . . Restez ici aussi longtemps que vous le voudrez, mon enfant ; vous devez toujours considérer cette maison comme la vôtre.

—Quand cette dame quitte-t-elle Paris ?

—Demain soir.

—Je partirai demain ! dit la jeune fille avec une sorte d'élan douloureux.

M. de Douhaut consacrait à ses repas le moins de temps possible ; il avait tout en dépoignant son courrier, achevé de prendre son café, et, se levant de table, il dit, en tendant la main à la jeune fille :

—Il faudrait consulter le docteur. . . . Cependant, je comprends votre impatience ; moi aussi, j'ai hâte de partir. . . . Il est cruel de demeurer dans une maison où toutes les habitudes sont brusquement rompues. . . .

—Anne était seule.

Un sanglot longtemps comprimé souleva sa poitrine, et elle s'enfuit dans sa chambre où elle se livra à toute l'amertume de son chagrin.

En ce moment, la vie lui paraissait absolument décolorée, et le fardeau lui semblait presque trop lourd pour ses faibles épaules. Elle éprouvait un vide que son cœur n'aurait même pas voulu combler, elle redoutait instinctivement l'inconnu qui s'offrait à elle—une vie nouvelle, des figures indifférentes, l'éloignement du milieu intellectuel où son esprit prenait chaque jour des forces étranges. Enfin, elle venait, chose cruelle pour une âme jeune et aimante, de se heurter à la froideur de celui à qui elle avait voué une si enthousiaste admiration. Non qu'elle crût, toutefois, que cette froideur s'étendit à la mémoire d'Alix : elle supposait, au contraire, M. de Douhaut trop absorbé par ses regrets pour souffrir de son départ à elle ; mais la facile indifférence avec laquelle il s'éloignait brisait son cœur.

Cependant, le choix ne lui était point laissé. Un instant, il est vrai, elle songea à rester à Paris et à attendre derrière les murs d'un couvent que son âge lui permit de vivre seule. Mais elle n'était point égoïste, et ce qu'une pareille détermination aurait eu de choquant pour la veuve de son père la frappa vivement, et la décida au sacrifice de ses goûts. Elle écrivit quelques lignes affectueuses à madame du Valmoët, et relut ensuite la lettre qu'Alix avait confiée pour elle au docteur Sertan.

Cette lettre contenait des pensées touchantes, des conseils empreints d'une sagesse aussi tendre que prévoyante. Mais la jeune fille qui, malgré son chagrin, sentait s'agiter en elle un ardent besoin de vivre, et qui avait, en dépit de son découragement présent, tant de secrète confiance dans l'existence, ne pouvait comprendre l'expérience douloureuse de la femme qui avait vécu et souffert. Le moment n'était pas venu où la semence devait fructifier dans cette jeune âme, pleine d'impatiente ardeur.

VII

Il était environ minuit lorsque le train de Paris s'arrêtant en gare de Blois, la compagne d'Anne lui toucha doucement l'épaule, et l'avertit qu'elles avaient atteint le terme de leur voyage.

La jeune fille, qui venait de tomber dans un lourd sommeil, ouvrit les yeux avec un tressaillement, et eut quelque peine à se rendre compte de ce qui se passait. Encore à moitié endormie, elle rassembla les objets qui lui appartenaient et monta dans un omnibus qui l'emmena vers la ville.

Le temps était calme, la nuit splendide ; la lune mettait en pleine lumière les arbres du boulevard qu'on suivait, et fit bientôt ressortir vivement la masse imposante du château qui, avec ses larges rampes d'accès et les embrasures extérieures de ses fenêtres, offrait un relief étrange et presque fantastique.

L'omnibus, s'engageant dans la ville, ralentit bientôt sa marche, car le terrain s'élevait en pentes rapides, et s'arrêta sur la place de la Cathédrale, devant une maison d'assez grande apparence, dont la porte s'ouvrit avant même que la jeune fille eût eu le temps de descendre. Anne vit des lumières, le visage d'une servante coiffée du bonnet plat du pays ; puis, sa compagne lui serra la main, et, tandis que l'omnibus s'éloignait, elle entra dans l'allée assez large où la servante la précédait d'un pas léger.

La maison était vaste, ancienne, et Anne frissonna involontairement en montant le grand escalier de pierre où, malgré la douceur de la saison, il y avait un courant d'air glacé.

—Que mademoiselle veuille bien marcher sans bruit en passant devant l'appartement du premier étage, dit la servante à voix basse. Madame Humbert a le sommeil très léger. . . . Ma maîtresse a veillé près d'elle la nuit dernière, elle est si souffrante !

—Est-ce une parente ou une amie de madame du Valmoët ? demanda la jeune fille.

—C'est la cousine de madame ; elle est âgée, malade, et sa faiblesse est excessive.

Elles arrivaient au second étage. La lampe éclaira rapidement une petite antichambre, puis la servante souleva une portière et annonça :

—Mademoiselle du Valmoët.

—Anne avait éprouvé, depuis quelques jours, tant d'angoisses, tant de sensations cruelles, qu'au moment de cette entrevue si redoutée, une lassitude morale excessive lui avait pour ainsi dire ôté la force de s'émouvoir. Elle ne croyait pouvoir subir aucune impression nouvelle ; mais quelque chose d'inattendu, un étrange sentiment de bien-être s'empara d'elle dès qu'elle fut entrée dans le salon de sa belle-mère.

Une lumière discrète, et cependant suffisante éclairait des tentures de nuance grise, des portières en tapisserie, un assemblage gracieux de meubles anciens, de sièges confortables, de gravures, de livres, de couleurs douces au regard. Etendue sur un divan, madame du Valmoët se souleva à l'approche de sa belle-fille et lui tendit la main.

Si le cadre rehausse le tableau, elle avait réussi à s'entourer de ce qui pouvait le mieux faire ressortir le charme sobre et contenu de son extérieur et de ses manières. Elle avait alors trente-cinq ans, mais elle paraissait beaucoup plus jeune avec sa taille souple et ronde, son visage d'une pâleur douce et d'un ovale gracieux, ses cheveux châtain clair et ses yeux de nuance indécise, ni gris, ni bleus. Elle était vêtue d'une robe de cachemire foncée, et sa chevelure abondante était arrangée sans recherche apparente, d'une manière un peu antique et en même temps très artistique. Elle n'était pas belle, pas même jolie ; les objets qui l'entouraient n'avaient, pour la plupart, qu'une mince valeur vénale, et cependant il se dégageait de sa personne et de son salon quelque chose de particulier et d'exquis, qu'Anne sentit tout d'abord, et qu'elle définît immédiatement par le mot *harmonie*. Et avant même qu'elle eût pu raisonner son impression, elle se trouva portée vers sa belle-mère par une sympathie aussi spontanée qu'avait été vive son antipathie d'autrefois, comme si elle se fût dit : La femme capable de mettre dans sa personne et dans ce qui l'entoure ce charme inexprimable, cette femme possède le sens de la poésie et de l'art. . . .

La voix de madame du Valmoët était absolument telle qu'on s'attendait à l'entendre sortir de ses lèvres : basse, un peu lente, et excessivement pénétrante.

—Vous voyez quel sot accident m'a empêchée d'aller vous chercher. . . . Soyez la bienvenue, ma chère Anne, et essayez d'être aussi heureuse dans cette maison que vous y serez aimée.

Dans toute autre bouche, ces paroles eussent pu paraître banales ; dans la sienne, elles prenaient quelque chose de particulièrement affectueux et de séduisant. Anne se laissa tomber près du divan, sur un petit siège bas, et se mit à sangloter. C'était là une preuve de l'entraînement qui la portait vers madame du Valmoët : devant une personne antipathique, elle eût contenu ses larmes.

—Je vois, Anne, que vous me traitez en amie, reprit la douce voix, tandis qu'une main caressante se posait sur l'épaule de la jeune fille : ne craignez pas de pleurer en ma présence, je partagerai toujours vos chagrins.

—Anne avait été comprise ; mais elle n'en fut pas étonnée ; rien n'étonnait de la part de madame du Valmoët, qui faisait ou disait toujours ce qu'on s'attendait à la voir dire ou faire. Un instant après, la jeune fille lui parlait d'Alix avec toute la véhémence de sa douleur, et son cœur lui sembla avoir senti un baume. Que lui avait dit sa belle-mère ? Rien, ou presque rien ; mais elle avait une manière d'écouter plus éloquente que des paroles, et cet art suprême était peut-être le secret de l'ascendant ou du charme qu'elle exerçait sur ceux qui l'approchaient.

—Anne ne crut pas un instant qu'elle eût été importune ni que madame du Valmoët fût lassée de ses confidences lorsque la jeune femme, interrompant l'entretien, la força avec une douce autorité à prendre quelques rafraîchissements, puis à se retirer dans la chambre qui lui avait été préparée.

Cette chambre n'était pas aussi élégante que celle de l'hôtel de Douhaut. Cependant, Anne revit avec émotion, comme des témoins de son enfance, les vieux meubles qu'on y avait réunis dans une attention affectueuse et délicate, et qui empruntaient une sorte de rajouissement à un gracieux assemblage de tentures, de livres, de fleurs et de jolis riens. Tout, dans cette maison, était marqué au sceau de cette harmonie qui influait comme un calmant sur l'esprit désolé de la jeune fille.

Elle s'agenouilla avec attendrissement sur le prie-Dieu noir où elle avait balbutié ses premières prières, puis, brisée de fatigue, elle s'endormit d'un sommeil réparateur.

Le soleil était levé depuis longtemps lorsqu'elle s'éveilla le lendemain ; mais ses brillants rayons ne pénétraient pas à travers les rideaux soigneusement tirés, et Anne fut presque confuse en entendant la petite pendule sonner dix heures. Au même instant, la porte s'ouvrit sans bruit, et la servante qui composait tout le personnel domestique de madame du Valmoët, s'assurant qu'elle était éveillée, s'informa de la manière dont elle avait passé la nuit, et plaça sur une table un déjeuner disposé sur un plateau.

—Madame a fait quelques pas ce matin, dit-elle, répondant à une question de la jeune fille, et le domestique de madame Humbert l'a descendue au premier étage ; elle va bientôt revenir.

—Anne se hâta de s'habiller, puis elle ouvrit sa fenêtre. Une solitude à peine troublée par quelques rares passants régnait autour d'elle. Les vieilles maisons qui entouraient la place étaient silencieuses ; à gauche, les arbres de l'évêché égayaient quelque peu l'aspect sans beauté de la cathédrale. C'était bien ainsi qu'Anne s'était représenté une ville de province ; elle n'était jamais venue à Blois, mais elle avait été élevée au fond de la Bretagne, et les souvenirs de son enfance passaient un à un devant ses yeux. Les souvenirs ! C'est là une chaîne dont les replis se déroulent insensiblement, et la jeune fille, de ses premières années, se trouva reportée aux jours douloureux qui venaient de s'écouler.

Chaque fois qu'elle se laissait ainsi aller à ses pensées, une souffrance aiguë s'emparait d'elle ; la perte qu'elle avait faite brisait si cruellement son cœur, qu'elle devait réunir tout son courage, toute sa foi, pour ne pas s'abandonner à la révolte et au désespoir.

Il fallait, en effet, avoir vécu dans l'intimité de madame de Douhaut pour comprendre ce qu'il y avait en elle de bonté, de douceur, de charme et d'abnégation. Si elle fût morte après une longue maladie, Anne, sans éprouver de sa perte une moindre douleur, s'y fût trouvée insensiblement préparée. Mais le coup avait été d'autant plus violent qu'il était absolument inattendu. Dans son héroïque tendresse pour ceux qui l'entouraient, Alix s'était appliquée à cacher tous les symptômes du mal dont elle avait reconnu l'existence ; jamais une plainte ne lui était échappée, jamais elle n'avait trahi l'angoisse que devait, malgré sa foi et sa force d'âme, lui causer par intervalles la pensée d'une mort prématurée. Elle avait songé, dans sa prévoyante affection, à assurer l'avenir de sa pupille, et lui avait préparé, en prévision d'une séparation suprême, des conseils capables d'exercer sur elle une influence salutaire ; mais elle avait tenu secrets tous ces préparatifs funèbres, et Anne, trompée comme les autres par sa sérénité, sa fraîcheur, l'éclat même de sa beauté, avait peine à croire que tout se fût terminé si promptement, et qu'elle ne dût plus revoir son amie en deçà du tombeau.

—Quelqu'un a dit que la jeunesse ne croit pas à la mort. Si paradoxale que semble cette parole, chacun de nous, faisant appel à ses souvenirs, peut dire qu'elle est vraie, et que, à une certaine période de notre existence, l'exubérance de vie dont nous nous sentions pourvus éloignait de nous toute pensée lugubre, et nous rendait aveugles ou insensibles aux coups frappés sous nos yeux par la terrible messagère. Nous n'avons réellement compris la mort que le jour où, s'abattant à nos côtés, elle nous a enlevé un être jeune comme nous, un être dont les espérances étaient les nôtres, et avec lequel nous comptions faire le voyage de la vie. Alors nous nous sommes sentis atteints, non-seulement dans nos affections, mais dans notre jeunesse ; alors nous avons compris que nul, pas même nous, n'était à l'abri de cette loi inexorable.

Et à l'insu d'Anne, quelque chose qui tenait de la terreur, une sorte de retour sur elle-même, un pénible sentiment de l'inanité des choses d'ici-bas se mêlait dans son cœur à des regrets aussi amers que profonds. Sa vie avait été effleurée par l'aile de l'ange funèbre—non sa vie physique, mais l'enthousiasme et l'ardeur qui l'entraînaient jadis vers mille jouissances délicates et laissaient dans l'ombre le but réel et sérieux de l'existence.

Des larmes abondantes coulaient de ses yeux tandis qu'elle regardait vaguement les pavés inégaux de la place ou la vieille tour de l'église. Dans son chagrin, dans l'angoisse qui étreignait son cœur, elle eut recours à un petit livre religieux que retenaient encore les doigts glacés d'Alix, le jour où on l'avait trouvée sans vie dans son fauteuil. Sur une marge, à l'endroit même où le livre s'ouvrait, la jeune fille lut ces mots, tracés par une main bien connue :

« Porter mon fardeau seule sous les yeux de Dieu. »

—Anne ferma le petit volume ; il y avait dans cette ligne assez de matière pour ses méditations, assez de grandeur pour relever son âme. C'était là le secret de cette vie ; Alix avait porté partout avec elle, déguisé sous des sourires, le trait qui déchirait son cœur. . . . Ce fardeau, était-ce seulement l'angoisse d'une mort prochaine ? Dans la lettre qu'elle avait adressée à Anne, elle faisait allusion à une autre souffrance ; mais, fidèle dans son amour dévoué, elle n'avait pas révélé les peines intimes causées par l'indifférence et la sécheresse de cœur de son mari. . . . Enfin, elle avait souffert, et, ni à son foyer, ni dans son rôle de femme du monde, elle n'avait fait peser sur les autres la croix qu'elle portait avec un divin appui.

—Anne essuya ses larmes.

—Je ferai comme elle, murmura-t-elle. J'ai été jusqu'ici trop occupée de moi-même et de mon honneur. . . . Désormais, je tâcherai de marcher sur ses traces. . . .

—A ce moment, un léger coup fut frappé à sa porte : sa belle-mère la demandait.

—Madame du Valmoët était dans son salon, encore à demi étendue sur le canapé, et elle accueillit Anne avec un sourire sympathique qui alla droit au cœur affectueux de la jeune fille.

—J'espère que d'ici à peu de jours je pourrai sortir avec vous, et, lorsque vous serez remise, je vous présenterai à mes amis. . . . J'aime à penser que vous vous plairez ici. . . . Si je n'avais été retenue par l'état pénible où se trouve ma pauvre cousine, je ne vous aurais pas demandé un sacrifice que je savais devoir être douloureux. . . . En consentant à demeurer près de moi, ma chère Anne, vous introduisez dans ma vie un intérêt qui domine toutes mes préférences personnelles, et je me serais volontiers établie à Paris pour vous faire plaisir.

—Anne l'embrassa avec émotion.

—Madame Humbert est très-âgée ? demanda-t-elle après un instant de silence.

—Oh ! oui, et sa santé est extrêmement précaire. Sans moi, elle serait livrée à des soins mercenaires, elle a un autre parent qui lui est très cher, mais qui ne demeure point à Blois. . . . Ma chère Anne, il faut que vous sortiez avec Manette, ne fût-ce que pour prendre l'air. . . . Ne craignez pas de me laisser seule ; j'attends des amis, et la femme de chambre de ma cousine m'a offert ses services. . . .

—Anne céda aux instances de sa belle-mère, non qu'elle éprouvât la moindre curiosité ou le moindre besoin de distraction, mais elle était dans cet état d'esprit où l'on accède par une sorte de lassitude aux désirs de ceux qui nous entourent.

(La suite au prochain numéro)

Il y a des gens qui, comme les petits ruisseaux, murmurent toujours.

AVIS

M. Edouard Dorion, autrefois agent de *L'Opinion Publique*, va parcourir Montréal pour prendre des nouveaux abonnés et solliciter des annonces dans les maisons de commerce. M. Dorion est autorisé à collecter, à donner des reçus au nom de l'administration. *L'Opinion Publique*, depuis quelques mois, a subi de grandes améliorations sous tous rapports. Les articles sont écrits par des littérateurs de choix. Les illustrations sont prises dans les premiers journaux illustrés d'Europe. Notre feuille est imprimée sur un beau papier fort. La partie typographique ne laisse rien à désirer. L'administration ne néglige rien pour mériter de ses abonnés. Elle ne recule devant aucune dépense à faire. Aussi espère-t-elle que M. Dorion sera bien reçu partout où il se présentera.

L'ADMINISTRATION.

NOS GRAVURES

M. Édouard Pailleron

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur faisant connaître les traits de l'auteur de l'un des plus grands succès théâtraux de l'année : le *Monde où l'on s'ennuie*, œuvre charmante et délicate, fine ciselure de l'esprit, étude vraie et piquante dont on ne se lasse pas d'apprécier et d'applaudir les merveilleux détails.

M. Edouard Pailleron est un tout jeune homme encore.

Il est convenu que toutes les fées étaient en belle humeur le jour de sa naissance, et qu'elles laissèrent tomber sur le front du futur académicien tous les dons qui font envie. Elles conviendront de semer de fleurs la route où ses pieds se poseraient ; mais... mais il se trouva que cette route aboutissait tout justement en face d'un palais sévère d'aspect dont l'accès n'est pas permis à tout venant. Dans ce palais, à l'apparence peu engageante, se trouvent, paraît-il, des fauteuils tellement confortables, tellement merveilleux, tellement... perfectionnés, que, rien qu'à les regarder, le sommeil vous prend, sommeil paisible et glorieux, à vrai dire ; sommeil dont ne peuvent dormir que de rares élus.

Le lendemain de la tempête

Au milieu des algues de la rive toutes battues encore et couchées par l'orage, humides de la tempête qui a chassé le flot sur la grève, pendant la dernière nuit, deux pauvres femmes sont assises, s'intéressant aux efforts des sauveteurs, qui cherchent à ramener sur la rive une embarcation échouée. Hélas ! celui ou ceux qui la montaient ont disparu. On reconnaît à l'air triste et abattu de ces deux infortunées combien est grand leur malheur : elles ont perdu ce qu'elles avaient de plus cher, les soutiens de la famille ; mais leur air résigné indique aussi que c'est un malheur auquel s'attendent tous ceux que la destinée a condamnés à cette lutte éternelle avec la mer. Elles avaient déjà perdu tout espoir. Le ciel a conservé son aspect lugubre : l'océan envoie au ciel des lueurs verdâtres, des regards glauques et fauves, qui sont des airs de menace et de défi. La bataille entre les deux éléments n'est pas encore terminée ; et c'est l'homme, le malheureux pêcheur, le marin des côtes qui est souvent l'enjeu de ces querelles gigantesques entre deux puissances aveugles.

Chasse aux lamas en Patagonie

Les lamas sont les chameaux de l'Amérique du Sud, quoiqu'ils n'aient pas de bosse sur le dos. Mais ils rendent les mêmes services comme bêtes de somme. Il va sans dire aussi—et notre gravure en témoigne assez—qu'ils sont plus sveltes. Grands comme le cerf, ils en ont volontiers l'agilité. La séparation complète des doigts leur permet de graver les rochers aussi facilement que les chèvres. Les services du lama ne se bornent pas seulement à la locomotion ou au transport des fardeaux et des hommes, mais même son lait est une excellente nourriture.

Aussi, les habitants de l'Amérique du Sud attachent-ils une grande importance à la capture et à l'apprivoisement de ce précieux animal. Mais c'est la bête la plus douce et la plus sauvage qui existe.

Dans une chasse aux lamas, il ne s'agit pas de les tuer, mais de les prendre. Le lasso, habilement lancé par une main indienne, est d'un grand secours.

La difficulté est de ne pas donner l'éveil et de surprendre une troupe au gîte. Les Anglais, accoutumés à cette sorte de chasse, s'en fient, pour les précautions à prendre, aux indigènes. Il est rare qu'on ne fasse pas deux ou trois prisonniers dans une battue de ce genre. Les chiens n'ont garde d'y mordre.

Faut-il dire oui ?

Voilà une aimable personne qui n'entend pas s'aban-

donner sans réfléchir aux impulsions de son cœur. Un peu de roman, c'est bien gentil, se dit-elle ; mais il y a, dans la vie, beaucoup de prose, avec laquelle les gens raisonnables doivent savoir compter.

Un jeune homme, après plusieurs mois d'une cour discrète, a pris son courage à deux mains ; il lui a envoyé une lettre bien tendre dans laquelle il sollicitait l'autorisation de demander sa main à ses terribles parents.

Le prétendu est loin de déplaire à la demoiselle ; aussi, dans un premier élan, celle-ci a-t-elle écrit "oui." Puis, les réflexions sont venues en foule. M. X... est un charmant cavalier ;—mais il me paraît d'un caractère un peu léger. Il valse bien ;—mais il n'a pas une grosse fortune.—Il m'aime beaucoup ;—mais les grandes flammes s'éteignent vite, etc., etc.

Résultat : le premier billet froissé et déchiré est tombé sur le tapis. On va en remettre un autre à la soubrette fidèle... C'est ici que les hésitations recommencent.

Et, pendant ce temps-là, le brave jeune homme se promène anxieusement dans sa chambre, murmurant : "Dira-t-elle non ? dira-t-elle oui ?"

CHOSSES ET AUTRES

Jeudi dernier, au moment où la Reine sortait de la gare pour se rendre au château de Windsor, un nommé Roderick MacLean tira un coup de pistolet à son adresse ; Elle ne fut pas atteinte. C'est la cinquième fois que Sa Majesté échappe à pareil danger. En 1850, elle fut frappée en pleine figure par un lieutenant de hussard, qui avait été chassé de l'armée.

Mes Vers! Tel est le titre d'un volume de 200 pages de prétendus vers. On chercherait vainement non pas une page passable. Faire imprimer cette enfilade d'incohérences c'est avoir abusé outre mesure de l'imprimerie et aussi de la papeterie.

Toujours aimée.—Titre charmant à une charmante valse—voilà en quatre mots notre appréciation d'une nouvelle composition du populaire chef de musique de la batterie A. M. Joseph Vézina, composition qui vient de paraître chez l'éditeur A. Lavigne. *Toujours aimée* est dédiée au lieutenant-colonel A. C. Stuart et aux officiers du 8e bataillon, dont M. Vézina dirige le corps de musique avec un succès constant. Nos lecteurs et les amateurs de musique pourront se procurer cette délicate valse chez l'éditeur A. Lavigne, à Québec.

Naïveté d'un marchand de lait.—La servante d'une maison, à qui on apporte le lait chaque matin, eût la curiosité, dernièrement, de lever le couvercle d'un des bidons de fer-blanc qui garnissent la voiture et de regarder dans le vase. Sa surprise fut grande : elle n'y trouva que de l'eau.

—Dites donc, M..., dit la servante en s'adressant au vendeur de lait, comment se fait-il que ce bidon ne renferme que de l'eau ?

Tout abasourdi de la question qui lui est posée :

—C'est que.... de l'eau.... c'est que j'ai oublié d'y mettre le lait, répondit le marchand.

Pour relier le chemin de fer du Nord au chemin de fer Intercolonial, des bateaux vont être construits pour transporter les chars de Québec à Lévis et *vice-versa*. Une difficulté se présentait pour mettre ce projet à exécution : les glaces que l'on rencontre dans la traversée pendant l'hiver. Ces difficultés sont aplanies maintenant, grâce au génie de M. Davis, surintendant du mécanisme du chemin de fer du Nord. M. Davis vient de soumettre ses plans à l'administration. C'est un travail de conception qui honore ce monsieur. Ce n'est pas la première fois que M. Davis fait preuve de talent et d'une grande expérience. Nous l'en félicitons sincèrement.

Voici, à ce sujet, ce que nous lisons dans *l'Événement* de Québec du 2 courant :

"Il est certain aujourd'hui qu'on construira des bateaux pour transporter les chars de Québec à Lévis et *vice-versa*. Les plans, qui ont été dressés par M. A. Davis, surintendant des travaux mécaniques du chemin de fer du Nord, ont fait l'admiration de tous les connaisseurs.

"D'après ces plans, la traversée se fera malgré les difficultés qu'on peut rencontrer par la glace en hiver.

"On doit construire au terminus, de chaque côté de la rivière, d'énormes grues se mouvant dans un rayon de 32 pieds de l'arrière à l'avant. Sur chaque bateau il y aura des lisses mobiles qu'on fera avancer ou reculer au moyen de chaînes continues d'une longueur de 150 à 200 pieds. On amènera ainsi les chars au-dessous de la grue qui les transportera des bateaux sur le quai et du quai sur les bateaux.

"Un char pèse ordinairement dix tonneaux ; avec son fret il en pèsera 13 à 14. Les grues qu'on doit construire pourront enlever jusqu'à 85 tonneaux.

"Comme les grues étendront leur rayon d'action à

une distance de 32 pieds du quai, il n'y aura rien à redouter des obstacles de la glace.

"On pourra embarquer ou débarquer des chars quand même les bateaux ne pourraient approcher le quai à raison de la glace.

"L'embarquement de même que le débarquement des chars, pourra s'effectuer dans l'espace de trois minutes.

"Le coût des travaux est porté à \$185,000. Le gouvernement de Québec s'est engagé à en payer la moitié."

L'acte de contrition.—On se souvient qu'au *Ring-Theatre* de Vienne, alors qu'on ne sauvait personne parce qu'on se figurait que la salle était vide, quelqu'un cependant monta jusqu'à une fenêtre, à la hauteur des premières galeries, enfonça, et eut le bonheur de pouvoir jeter, sur des toiles qu'on tendait, plus de vingt personnes qui furent absolument sauvées.

Une correspondance particulière, adressée à Strasbourg, explique cette heureuse et inattendue opération de sauvetage, presque la seule efficace.

Un jeune enfant, Charles C..., qui se trouvait là, dans une loge de cette galerie, quand le feu éclata et jeta l'épouvante, dit avec un accent de foi et avec un calme étonnant à sa tante qui le conduisait :

—Tante, le Père Müller nous a dit qu'en danger de mort, il faut faire un acte de contrition ; faisons-le.

Et l'enfant se mit à genoux et récita la prière à haute voix avec un accent tellement pénétrant, que tous les assistants se prosternèrent et répétèrent les paroles de l'enfant.

Ce fut en cette loge et sur la galerie voisine que l'homme sauveur put, sans blessures, jeter vingt-six personnes par la fenêtre et sauver tout le groupe de la prière.

Ile Maurice.—Un passage de Vénus sur le soleil doit s'effectuer le 6 décembre 1882. Déjà les préparatifs sont commencés en Europe pour utiliser, au profit de la science, ce phénomène qui ne se renouvellera désormais pour aucun des astronomes actuellement vivants, puisqu'il n'arrivera ensuite que dans 108 ans.

L'Angleterre a déjà fait choix des savants dont elle doit composer la commission à Maurice : ce sont les révérends Pères Perry et Sidgreaves, tous deux de la Compagnie de Jésus, qui vont diriger les travaux. Ils auront comme assistants plusieurs autres astronomes que le gouvernement met à leur disposition.

Il est à peu près certain que c'est à Madagascar, près de Tamatave, que les Révérends Pères comptent installer leurs observatoires ; mais leur destination première sera Maurice, où ils se rendront tout d'abord, et d'où ils feront plusieurs voyages à Tamatave pour étudier les lieux et faire leurs derniers préparatifs.

Il paraît que l'Angleterre tient à assurer à cette mission scientifique un succès complet. L'emballage des instruments de toutes catégories pour les observations astronomiques ne nécessitera pas moins de 600 caisses.

Les deux savants jésuites ont déjà été présentés à sir G. F. Bowen en Angleterre, et Son Excellence s'est empressée de leur offrir ses services et la cordiale hospitalité du Réduit, ce qui a été accepté par les Révérends Pères.

Le jeune J... est un avare de la plus belle eau et méticuleux en diable pour tout ce qui a rapport à son argent, son pauvre argent, son bel argent !

—Quel pingre ! nous disait son frère, et quel esprit tatillon ! Le jour où il rendra l'âme, il en demandera un reçu.

"Je pensais que vous preniez de l'intérêt à mon succès," disait Guillaume. "Non, monsieur," lui répondit sa voisine, "mais je n'en dirais pas autant de votre décès."

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. *Les Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades ; soulagent l'irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.



FAUT-IL DIRE OUI?

UN HIVER AU POLE NORD

Le *Journal de Genève* fournit d'émouvants détails sur le séjour dans les glaces polaires des marins de la *Jeannette*, d'après le récit dramatique de l'un des survivants de l'héroïque équipage :

L'expédition partit. La *Jeannette* atteignit sans dommages les premiers havres arctiques. Jusqu'au delà du 75^e degré de longitude, on peut suivre le chemin parcouru : puis, soudain, le silence. Une année passa : pas de nouvelles. C'est aujourd'hui seulement, après seize mois de mortelles inquiétudes, qu'on les voit reparaitre, ces vaillants, mais dans quel état ! L'invincible *Jeannette*, écrasée entre deux banquises comme une coque de noix, des cinq canots sur lesquels s'est divisée la colonne, trois ont abordé le pays des vivants : les autres sont perdus peut-être. Les héros qu'ils portaient dorment sans doute à la crête congelée d'une vague, et les portes du pôle attendent toujours leur Aladin.

Le 15 septembre, nous atteignâmes le golfe Cumberland. La température moyenne était de 40^e au-dessous de zéro.

L'équipage construisit une maison de glace, la mita de quelques barils, de poêles et de six caisses de conserves. C'est là que nous avons grelotté durant quarante semaines, le visage collé aux poêles rougis, la barbe hérissée de glaçons, rongés par le scorbut, mais toujours fermes et résolus.

Encadrons ici une courte et saisissante description des paysages polaires.

Des montagnes de glace, des plaines de glace, des îles de glace. Un jour de six mois, une nuit de six mois, une nuit effrayante et silencieuse. Un ciel incolore où flottent, poussées par la bise, des aiguilles pénétrantes de givre : des amoncellements de rochers sauvages où nulle herbe ne croît ; des châteaux de cristal en ruines qui s'élèvent et s'effondrent soudain, avec d'horribles craquements ; un brouillard épais, qui tantôt descend comme un suaire sur le sol changeant et tantôt s'évanouit en montrant aux yeux épouvantés de fantastiques abîmes.

Pendant un jour seulement le soleil fait resplendir la glace d'un éclat aveuglant. Sous ses tièdes rayons, elle se fend et se divise ; les montagnes s'émiettent en mille débris, les plaines craquent et se séparent en îles. Tous ces tronçons se heurtent avec des grincements qu'on ne peut entendre sans effroi. C'est un chaos de bouleversements sans fin, accompagné de bruits sinistres et de détonation inattendue.

Puis la nuit, une nuit éternelle, succède à ce jour énervant, les ténèbres s'étendent au milieu desquelles on distingue des fantômes immenses qui, lentement, se meuvent dans l'ombre. Dans cet isolement profond que toute nuit porte avec elle, l'énergie du voyageur polaire, sa raison même ont à subir d'étranges assauts.

Le jour il comprend les chocs de deux glaçons et le fracas qui en résulte. Le soleil est là, c'est encore la vie. Mais la nuit, ces mornes déserts lui apparaissent comme ces espaces incréés et chaotiques que Milton a placés entre l'empire de la vie et celui de la mort. Les longs hurlements de la glace qui se soude et crie le remplissent d'épouvante. Des précipices qu'il ne peut mesurer du regard s'ouvrent à ses pieds. Autour de lui, les escarpements se dressent, les plaines liquides se solidifient, la route du salut se ferme... Et le froid descend toujours.

Au milieu des hallucinations, des éblouissements du martyre dans cette espèce de fantôme de la vie, pendant cette léthargie qui l'étreint et le paralyse, apparaît, comme complément de rêve, la fantasmagorie sanglante de l'aurore boréale.

Le ciel noir s'éclaire tout à coup d'une immense lueur. Un arc plus vif s'arrondit sur ce fond de flamme : des rayons en jaillissent, mille gerbes s'en élancent. C'est une lutte de dards bleus, rouges, verts, étincelants qui s'élèvent, s'abaissent, cherchent à se dépasser, éclatent et se confondent. La vision pâlit. Mais, dernière féerie, un dais splendide, la *couronne*, s'épanouit au sommet de toutes ces magnificences. Les rayons blanchissent, les teintes se dégradent, s'évaporent : le phénomène est terminé.

C'est au milieu de ces terres désolées, en face de ces spectacles terrifiants et grandioses, que nous avons passé l'hiver de 1880-81.

D'autres phénomènes, assez fréquents dans les régions polaires, variaient de temps en temps les tableaux étranges qui se déroulaient sur nos têtes. Tantôt le soleil nous paraissait double, difforme, et tantôt quatre ou huit lunes se levaient à l'horizon. Des troncs d'arbres fossiles, venus on ne sait d'où, s'enflammaient par le frottement violent des glaces. Des colonnes de fumée s'élevaient aussi dans le brouillard, nous donnant l'illusion d'un campement d'êtres humains. Quelquefois un mirage trompeur nous dévoilait de riants paysages, couvertes de bouleaux et de verts gazons. Nos hommes s'élançaient, mais une muraille de banquises était là, et après elle c'était encore et toujours la plaine glacée, les roches nues et la mer sans bornes, semées d'îles mouvantes, sous le choc prodigieux desquelles notre pauvre navire semblait prêt à sombrer.

Bientôt l'hiver sévit dans toute sa rigueur. Le thermomètre descendit à 52 degrés. Notre abri misérable s'envelit sous quatorze pieds de neige, et des vents impitoyables, chargés de grêlons aigus, nous forcèrent, sous peine de mort, à entretenir jour et nuit, de charbon et d'huile de phoque les deux poêles qui conservaient un peu de chaleur à notre sang.

Je m'amusai, un jour, à faire glacer du mercure et à le battre sur une enclume. Notre eau-de-vie, congelée, avait l'aspect d'un bloc de topaze. La viande, l'huile et le pain se divisaient à coups de hache. Josuah, le maître d'équipage, oublia un soir de mettre son gant droit ; une minute après, sa main était gelée. Pour ranimer la circulation, le pauvre diable voulut tremper ses doigts inertes dans de l'eau tiède. Elle se couvrit aussitôt de glaçons, et le docteur dut couper le membre mort de notre infortuné compagnon, qui succomba le lendemain.

Vers le milieu de janvier, une caravane d'Esquimaux vint nous demander quelques poissons secs et de l'eau-de-vie. Nous joignîmes du tabac à ces maigres présents, qui furent acceptés avec des larmes de joie. Le chef de ce clan, vieillard débile, nous conta que le mois précédent, il avait mangé sa femme et ses deux garçons, "n'ayant plus rien autre chose."

Enfin, le soleil perça les brumes de ce funeste hiver. Le 20 mai, nous essayâmes de mettre le nez à l'air printannier. Des renards bleus rôdaient autour de notre abri et se chauffaient les pattes contre les tuyaux de nos poêles : nous en abattîmes deux ou trois.

Le thermomètre regagna les hauteurs de dix degrés et les savants de l'expédition purent reprendre leurs travaux.

Parvenu en traîneau jusqu'au 83^e parallèle, ils découvrirent, à trente-cinq milles au nord de l'île Disco, un riche gisement de houille, des argiles pétries de coquilles et de schistes où abondaient les empreintes fossiles de végétaux inconnus. Plus de six cents espèces de dycotylédones, d'arbrisseaux à fleurs et à fruits, qui devaient former une séduisante parure dans ces régions aux temps préhistoriques, furent recueillis ainsi. De nombreux spécimens de roches et de minéraux complétaient ces trésors. Le monde savant nous devra de précieuses découvertes, et si une nouvelle expédition, plus heureuse que la nôtre, atteint le but que nous avons été si près de toucher, d'inappréciables conquêtes élargiront le vaste domaine de la science.

Après seize mois de privations, de fatigues et de dangers dont il est impossible de concevoir une idée, nous revînmes sur nos pas, et l'expédition put aborder aux rives sibériennes, où elle attend le retour des deux canots égarés.

NOUVELLES DIVERSES

Le 2 courant était le soixante-douzième anniversaire de la naissance de Sa Sainteté Léon XIII.

Les autorités de Saint-Petersbourg, Russie, ont condamné à mort neuf hommes et une femme nihilistes.

Mgr Patrick M. Lynch, évêque de Charleston, vient de mourir à l'âge de 65 ans.

L'église catholique et Pécole des révérendes Sœurs de Charité de Riverside, N. J., États-Unis, sont devenues la proie des flammes, jeudi dernier, 2 courant. Pertes \$25,000.

Le révérend Père de la Meilleraye, de l'abbaye des Trappistes de Bellefontaine (France), s'embarquera au Havre, pour le Canada, le 25 mars prochain. Deux autres religieux du même monastère l'accompagneront.

Cruauté.—Un nouveau moyen de punir les enfants dans l'Asile des orphelins de Buffalo, est de laisser tomber un lourd châssis à coulisses sur leur mains, et de les laisser à la torture pendant un temps considérable, en dépit de leurs cris et de leurs pleurs.

Il est rumeur que M. J. P. Lanthier, M.P. pour le comté de Soulanges, doit être nommé lieutenant-gouverneur de Manitoba, en remplacement de l'honorable M. Cauchon. Cette nomination recevrait l'approbation de la majorité de la Chambre.

Les élections municipales ont eu lieu la semaine dernière à Montréal, et en voici le résultat. Pour la mairie, M. J.-L. Beaudry, réélu ; les échevins et conseillers élus sont MM. Holland, colonel Stevenson, Donovan, Dubuc, Rainville, Beausoleil et Roy. Les majorités sont peu considérables, excepté en faveur du maire, qui a obtenu plusieurs centaines de voix de plus que son adversaire le Dr Leprohon.

Les travaux de la commission ecclésiastique pour la béatification de Mgr François de Montmorency Laval,

premier évêque de Québec, se poursuivent activement. Déjà plusieurs témoins ont été entendus. Il y a jusqu'à ce jour neuf témoins entendus. Ce sont le Rév. C. Legaré, de Québec ; le révé. E. Langevin ; la révé. mère St. Henri, de l'Hôtel-Dieu ; la révé. mère St. Henri, des Ursulines ; Mgr C. F. Cazeau ; l'hon. G. Ouimet ; l'hon. P. J. O. Chauveau ; la révé. mère St. Alphonse, de la congrégation Notre Dame et M. l'abbé Norcan, du séminaire de St-Sulpice.

Une centenaire.—On vient d'enterrer à Paris une dame veuve Loudier, laquelle était âgée de cent sept ans.

Elle n'avait jamais été malade, et attribuait la conservation de sa santé à ce fait qu'elle n'avait jamais bu de vin ni d'alcool.

Le témoignage d'une dame.—Madame T. A. Gist, No. 1204, Walnut, Philadelphie, écrit : "J'ai eu un rhumatisme inflammatoire très aigu. Le siège de la douleur était dans le pied et elle semblait vouloir durer longtemps ; lorsque je commençai l'usage de l'*Huile de St. Jacob*, je ne pouvais mettre le pied par terre. Après en avoir fait usage soir et matin, de suite j'éprouvai un grand soulagement. Quelques jours après j'étais parfaitement guérie. C'est vraiment une médecine miraculeuse."

Les Amers de Houblon qui sont annoncés dans tous les journaux ont un succès prodigieux et la vente surpasse celle de toutes les autres médecines. Il faut en convenir, les qualités de cette médecine sont incontestables ; l'expérience des propriétaires dans la préparation de ce remède le place au premier rang.—*Examiner & Chronicle.*

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorges et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, *franc de port*, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYES, 148, Power's Block, Rochester, N.-Y.

LES ÉCHECS

Montréal, 9 mars 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

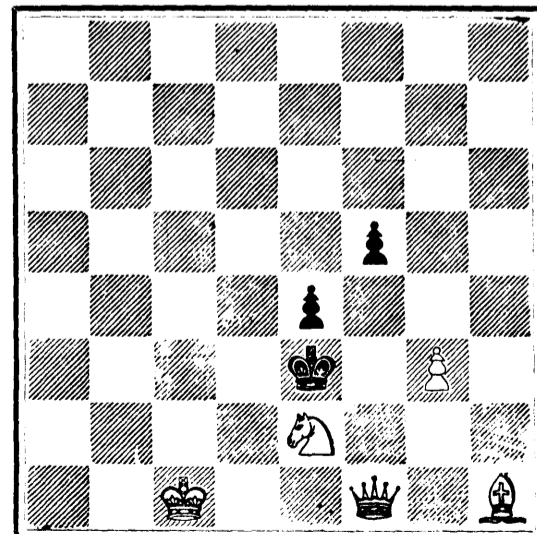
SOLUTIONS JUSTES :

No. 301.—MM. Alf. E. Marchand, St-Jean ; N. P., Sorel ; H. Lupien, V. Gagnon, S. Tudieu, Québec ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; L. Dargis, P. Fabien, M. Lafrenaye, Montréal ; Un amateur, Terrebonne ; F. Gingras, Trois-Rivières.

PROBLÈME No. 302

Dédié à E. SANDERSON, écri. champion du tournoi de l'Association d'Échecs du Canada, par M. A. H. McCALLUM, Québec.

NOIRS.—3 pièces.



BLANCS.—5 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 3 coups

SOLUTION.—No. 301.

Blancs.

- 1 D 6e CR
- 2 F 7e FD, échec
- 3 D 6e D ou 3e CR, mat.

Noirs.

- 1 R 5e F
- 2 Ad libitum.

L'HUILE ST-JACOB



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON. AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes. MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROUSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tient une spécialité de Chapeaux de Soie et de Feutre qu'elle fabrique elle-même.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND (LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Éditeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies; elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de la Santé. En purifiant le sang, elles sont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres malaises qu'amène le renouveau. So vendent dans toutes les Pharmacies. Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 50, rue Olivier-de-Serres, Paris. - A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.



CANAL WELLAND

Avis aux personnes qui s'entendent à poser les lumières électriques

LES soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription: "Soumission pour lumières électriques" seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI, le 27e jour de FEVRIER prochain, pour éclairer les écluses, etc., sur la nouvelle partie du canal Welland, au moyen de l'électricité.

On pourra voir à ce bureau ainsi qu'au bureau de l'ingénieur local, Thorold, un plan indiquant la position relative des lumières projetées; on pourra aussi obtenir une copie imprimée des conditions générales et autres renseignements, soit en s'y adressant personnellement ou par lettre.

Les soumissions doivent être faites conformes aux conditions générales. Ce département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 31 janvier 1882.



SOUSSIONS

Chemin de fer du Pacifique Canadien

Pont sur la rivière Fraser, Col. Britan.

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'au dixième jour de février 1882, pour la fourniture et la construction d'un pont d'acier ou de fer sur la rivière Fraser, sous le contrat 61, Ch. de fer C. P.

On pourra voir le devis et les détails ainsi qu'un plan de l'emplacement au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, dès et après le 10e jour de janvier courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées. Un chèque de banque accepté pour la somme de \$500 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera comme garantie un dépôt en argent de cinq pour cent de la somme totale du contrat; le chèque envoyé avec la soumission sera considéré partie de ce dépôt.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 3 janvier 1882.

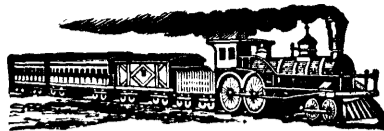
Advertisement for Hop Bitters with a bottle illustration and text describing its benefits for various ailments.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. F. D. MONK, B.C.L.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains partiront comme suit:

Table with columns for departure/arrival times and train types (MIXTE, MAILLE, EXPRESS) for routes between Ottawa, Hochelaga, and Québec.

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa. Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font coïncidence avec les trains allant et venant de Québec.

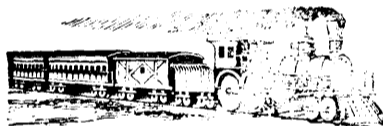
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal et quittent la Station du Mile-End Dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS:

Table listing ticket offices and their locations: 13 PLACE D'ARMES, 22 RUE ST-JACQUES, MONTREAL; VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC; VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.



Chemin de Fer Intercolonial

1881-Arrangements d'Hiver-1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with columns for departure/arrival times and train types for routes between Pointe Lévis, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10 p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde le prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,

Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est,

No. 129, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal.

D. POTTINGER,

Surintendant-en-Chef,

Moncton N. B. 15 nov. 1881-541.

LA POUDRE ALLEMANNE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BULLETIN MENSUEL

Bureau de Poste de Montréal

FÉVRIER 1882

Large table with columns for 'Distributions', 'Départes', and 'Fermées' listing various routes and their schedules.

(A) Sacs pour Char Palais ouverts jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m. (B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. - En 10c

caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonce. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonce de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.,

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleurs écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

PATINS! PATINS!!

Les Patins Empress sont les plus améliorés et à très bon marché, considérant la qualité-Corniches et Rouleaux de Rideaux, nouveaux en art-les argentés, Couteaux à manche ivoire et arg. nt; fourchettes et cuillères plaquées, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 188, RUE NOTRE-DAME.